



ETUDE TACTIQUE CIM RADIO
VAGUE 2011-1
Janvier 2011 – Avril 2011

Méthodologie

Centre d'information sur les Media - CIM
Chaussée de la Hulpe 181 bte 22
1170 Bruxelles

Tel. + 32 2 661 31 50
info@cim.be



Avant-propos

La vague 2011-1 est la première vague du nouveau contrat avec l'institut de recherche GfK.

En effet, en 2010, le CIM a réalisé un nouvel appel d'offre pour la réalisation de l'étude radio 2011-2013. Cet appel d'offre a été remporté par l'institut déjà en charge de l'étude : GfK (Significant pour la réalisation du terrain, Audimétrie pour le traitement et la production des données).

Les principes de cette nouvelle étude 2011-2013 seront les suivants :

1. Continuité méthodologique

- La réalisation d'enquêtes via un recrutement face-à-face (basé sur un échantillon aléatoire).
- Le remplissage d'un carnet d'écoute d'une semaine par le répondant.
- Un nombre d'enquêtes suffisamment grand (8.000 enquêtes par vague) pour garantir la qualité des résultats.

2. Modifications apportées à l'étude

- Augmentation de 2 à 3 vagues de 8.000 interviews par an :
 - o Vague 1 : de janvier à mars (12 semaines)
 - o Vague 2 : de avril à juin (12 semaines)
 - o Vague 3 : de septembre à mi-décembre (16 semaines)
- Adaptation du questionnaire afin de laisser le choix au répondant entre le remplissage du carnet d'écoute via papier ou via Internet. Les deux méthodes peuvent être expliquées en détail au répondant et reçoivent donc une chance égale au moment de l'interview.
- L'ajout, dans le carnet d'écoute, de l'indication si le répondant a écouté ou non la radio via Internet (par quart d'heure d'écoute).

Bonne lecture.

François Chaudoir
Président de la Commission technique CIM Radio

Table des matières

Avant-propos	2
Table des matières	3
Généralités	4
Le CIM.....	5
L'institut.....	6
Schémas de déroulement de l'enquête	7
Les interviews en face-à-face	9
Sélection des répondants.....	9
Procédure de contact	9
L'enquête face-à-face	12
Le résultat du recrutement	14
Le terrain « carnet d'écoute »	19
Les périodes couvertes	19
Utilisation du carnet d'écoute	20
Carnet d'écoute papier.....	20
Le carnet « on-line » : www.cimradio.be	25
Les relances téléphoniques/SMS/postales.....	28
Taux de retour des carnets	29
Vérification des carnets et validation	30
Vérification des carnets.....	30
Règles de validation :	30
Nombre de carnets rejetés.....	30
Profil des carnets retournés	31
Ascription : principes et résultats	33
La technique de l'ascription (ou imputation).....	33
L'imputation détaillée	33
Résultats de l'ascription pour la vague 2011-1	34
Profil de l'échantillon avant redressement	35
Redressement de l'échantillon.....	37
Principes du redressement effectué.....	37
Le redressement : résultats.....	40
Calcul des bornes des classes sociales.....	40
Profil de l'échantillon après redressement	43
Contrôles de l'étude	45
Rôle de la Commission Technique	45
Rôle de la structure permanente.....	45
Exploitation et mise à disposition des données	46
Analyse des audiences	46
Media-planning.....	46
Règles de publications	46
Fichiers des données individuelles	47
Les intervalles de confiance	47
Intervalle de confiance sur une proportion	47
Annexe 1: Questionnaire de recrutement (CAPI) vague 2011-1	49
Annexe 2: Guide pour la relance téléphonique.....	76
Annexe 3 : Liste des regroupements.....	77

Généralités

La vague 2011-1 s'inscrit dans le cinquième contrat d'étude d'audience radio "tactique", lancé par le CIM pour la période 2011-2013. Sa réalisation a été confiée à GfK : SIGNIFICANT-GfK opère la partie terrain de l'étude, tandis qu'AUDIMETRIE-GfK est en charge des traitements informatiques. Ce contrat prévoit la réalisation de 3 vagues d'enquêtes par an.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique. L'univers Nord est constitué des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, le Brabant Flamand hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le néerlandais comme langue usuelle. L'univers Sud est constitué des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg, le Brabant Wallon hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le français comme langue usuelle.

La philosophie de l'étude est d'être mono-source, reposant sur un carnet d'écoute d'une semaine (8 jours pour le répondant) sur un échantillon de \pm 8.000 interviews par vague. La vague 2011-1 constitue la 1^{ère} vague de l'année 2011.

Le recrutement des répondants est effectué par le biais d'une enquête face-à-face au domicile, sur base d'un tirage aléatoire d'individus ayant l'âge minimum requis. La tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les individus figurant sur sa feuille de route (qui mentionne des adresses, et pour chacune le sexe et l'âge de la personne à interroger)
- Tenter de les recruter pour participer à l'étude
- Pour les individus acceptant de participer, leur laisser le carnet d'écoute et remplir avec eux le premier jour (soit l'écoute radio de la veille).
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée, un questionnaire sur les habitudes d'écoute et les données relatives à son écoute radio (audience totale, et audience hebdomadaire).
- Transmettre ces renseignements à Significant GfK.

Les 7 jours suivants du carnet sont à remplir par l'interviewé lui-même, à qui l'on demande ensuite de renvoyer par la poste le carnet complété. Pour les individus qui ne le font pas, l'information des jours suivant l'interview est reconstituée par ascription.

La vague 2011-1 s'est déroulée de la manière suivante :

- le recrutement : du lundi 10 janvier 2011 au dimanche 3 avril 2011
- le remplissage du carnet : du samedi 8 janvier 2011 au samedi 9 avril 2011
- retour des carnets d'écoute : les carnets de cette vague 2011-1 ont été acceptés jusqu'au mardi 26 avril 2011.

Le chiffre final s'établit à 7.953 interviews, avec 6.931 auditeurs radios (après validation des carnets et ascription) et 5.252 carnets remplis (après validation des carnets). L'objectif de retour était de 5.440 carnets (50% Sud, 50% Nord).



Le CIM

L'étude CIM Radio est pilotée depuis 2002 par la Commission Technique Radio, composée actuellement des membres suivants :

Président : François Chaudoir (Space)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters
Michaël Debels
Audrey Touloumtzoglou

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)
Bart De Pauw (RMB)
Sven Lardon (VRT)
Marco Marini (IP)
Michèle Losange (Havas Media)
Stéphanie Piret (OMD)
Jo Snoeckx (Qgroup)
Nathalie Verlinden (Mediaedge:cia)
Julie Wijns (Zenith Optimedia)



L'institut

La réalisation de l'étude est réalisée depuis 2005 par GfK.

Le terrain d'enquête est réalisé par SIGNIFICANT-GfK, Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, dirigé par :

Johan Schockaert - Managing Director

Les traitements sont quant à eux réalisés par AUDIMETRIE-GfK, Rue Colonel Bourg 111, 1140 Bruxelles, dirigé par :

Dominique Vancraeynest - Managing Director

Schémas de déroulement de l'enquête

Les schémas ci-dessous détaillent la suite d'opérations réalisées pour l'étude radio.

Tout d'abord l'enquête proprement dite, avec l'interaction entre répondant et enquêteur, l'ensemble étant dans la sphère de responsabilité de Significant GfK. Une fois en possession du carnet, et pendant les 7 jours suivants l'interview, le répondant consigne donc lui-même son comportement d'écoute radio.



Figure 1 : Le processus de recueil des données, du tirage de l'échantillon à la remise du carnet

Le processus de recueil des données démarre avec le tirage aléatoire d'un échantillon d'adresses à partir d'une liste de l'ensemble de la population belge. Les enquêteurs se rendent chez le répondant pour lui proposer de participer à l'étude CIM Radio. En cas d'acceptation de l'interview, l'enquêteur va :

- donner de l'information sur l'étude
- accompagner le répondant pour le remplissage du carnet : audience totale + audience « veille »
- inviter à tenir le carnet à jour pendant une semaine.
- Interroger le répondant sur ses habitudes d'écoute et enregistrer en même temps les données socio-démographiques du répondant dans le système CAPI.

Après l'interview, c'est au répondant de remplir le carnet d'écoute pendant les sept jours suivant. Pour cela, il a le choix entre une version papier et un carnet via Internet. Le carnet rempli est renvoyé chez Significant GfK, soit par la poste, via une enveloppe laissée lors de l'interview pour la version papier, ou via une procédure automatisée de confirmation pour les carnets d'écoute Web.



Figure 2 : Le processus de traitement des données depuis la réception du carnet jusqu'à la publication des résultats

Le traitement des données commence à la réception du carnet rempli (par poste ou par internet). En premier lieu, on contrôle la validité de chaque carnet (voir « vérification des carnets et validation »).

Lorsqu'un carnet est conforme aux exigences de qualité, son contenu est encodé. L'opération est encadrée par un codebook élaboré par le CIM dont le contenu a été approuvé par la Commission Technique. En cas de difficulté d'identification d'une radio, on fait appel à l'expertise du CIM. Les carnets complètement encodés sont ensuite transférés pour traitement. Ce traitement comprend des tests de cohérence.

Les interviews en face-à-face

Sélection des répondants

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), est attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de *12 ans et plus* qui y habitent.

Ce total est ensuite réparti, pour chaque arrondissement, en groupes de 6 interviews par point de chute. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements sont attribués au hasard à certains quartiers INS. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permet de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler.

Cette attribution se fait de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connu, le rapport entre les deux détermine l'intervalle de tirage.

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consiste en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tire 6 fois 20 personnes (5 adresses de départ + 5 adresses de réserve + 10 adresses de remplacement). La première personne est à chaque fois tirée au hasard ; les 19 autres sont les personnes les plus proches en termes de sexe, d'âge, de numéro de rue et de numéro d'habitation.

Procédure de contact

Les adresses sélectionnées seront des adresses non nominatives, faisant uniquement mention du sexe et de l'âge de la personne à interroger.

Pour chaque enquête à réaliser, l'enquêteur dispose d'une feuille de route avec 10 adresses, soit 5 adresses de départ et 5 adresses de réserve. Les 5+5 adresses d'une feuille de route renvoient naturellement toutes au même quartier INS (sauf exceptions) et font généralement mention d'un même sexe et d'un même groupe d'âges. Seule la personne d'âge et de sexe correspondants peut être interrogée. Son remplacement par un autre membre du ménage (sexe et âge différents), même habitant à l'adresse sélectionnée, est exclu.

Pour réaliser son premier contact, l'enquêteur peut commencer par n'importe quelle adresse parmi les 5 mentionnées sur sa feuille de route ; il peut par ailleurs essayer de les contacter successivement toutes les cinq. L'ordre suivant lequel ces adresses sont visitées est donc laissé à son libre choix. Le premier contact correspondra impérativement à une visite de l'adresse.



L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Cependant, depuis la vague 14, des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisamment de contacts avec des actifs. Ainsi, 55% des premiers contacts et 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Pour Bruxelles, étant donné que la procédure de recrutement est quelque peu différente (pré-recrutement téléphonique), l'objectif n'a été fixé qu'en terme de nombre de contacts. 60% des premiers contacts doivent donc être réalisées après 17h ou le week-end dans cette région.

Par vague, les interviews réalisées devront être étalées à parts égales sur tous les jours de la semaine tant pour le Nord que pour le Sud du pays.

Vu la difficulté à recruter des répondants le dimanche, la Commission Technique a assoupli les règles de répartition, autorisant l'interrogation le lundi sur l'un ou l'autre des jours du week-end).

Si aucune enquête n'est obtenue après une première visite à ces 5 adresses, les adresses encore utilisables devront être contactées à nouveau. Ce deuxième contact devra être établi après 17 heures, soit par revisite, soit par téléphone.

Un contact téléphonique est autorisé dans deux cas :

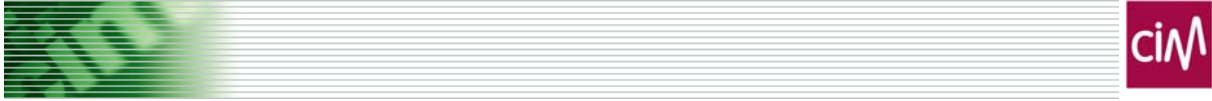
- si l'enquêteur a pu se procurer un numéro de téléphone dans le cadre de sa première visite sur place. Le contact téléphonique ne peut être utilisé que pour fixer un rendez-vous
- pour la zone de Bruxelles, la collecte préalable des numéros de téléphone et l'appel des répondants avant l'interview a été autorisé par la Commission Technique pour contacter les personnes de 45 ans et plus.

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente (la porte a été ouverte par un autre membre du ménage), l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

En principe, et sous réserve d'exceptions (voir ci-dessus), le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite et dissocié de l'interview proprement dite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle. La Structure Permanente du CIM vérifie la qualification linguistique des enquêteurs bilingues. Ces deux catégories d'enquêteurs sont testées dans les bureaux du CIM et ce avant qu'ils puissent commencer à travailler.

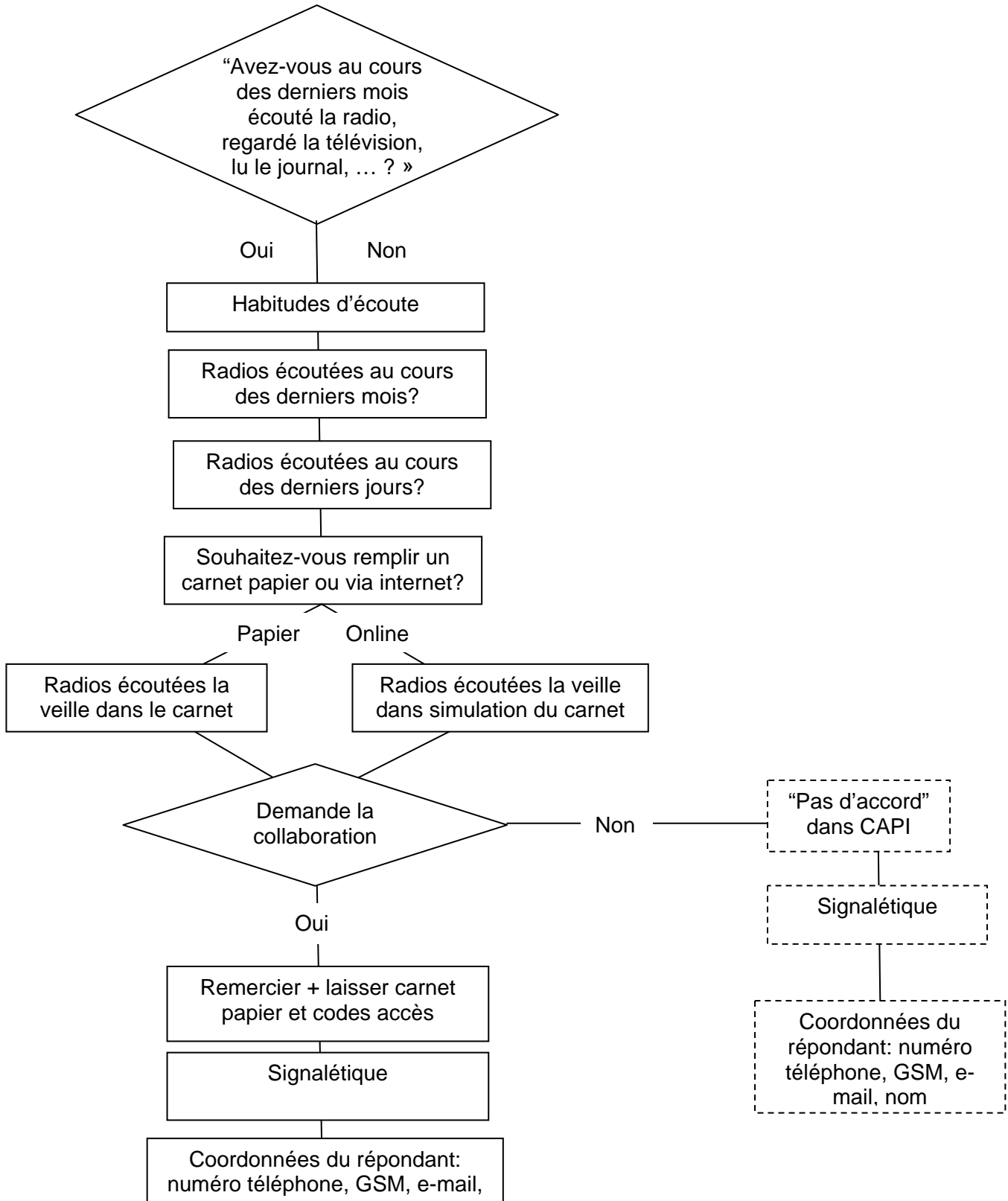


Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.

L'enquête face-à-face

L'enquête est réalisée sur base d'un programme CAPI (Computer Assisted Personal Interview).

Figure 3 : Déroulement de l'enquête





L'interview comporte les éléments suivants :

- une question introductive sur la consommation des grands médias ;
- des questions sur l'équipement télévisuel des ménages
- l'écoute de la radio, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- les 3 stations de radio les plus écoutées au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- des questions sur les plates-formes d'écoutes via lesquelles le répondant écoute habituellement la radio
- l'écoute de la veille par quart d'heure, par station et par lieu d'écoute (10 minutes au moins par quart d'heure et si plusieurs stations dans un quart d'heure, la station écoutée le plus longtemps) ;
- Les habitudes d'écoute, notamment la fréquence d'écoute, sur une semaine moyenne ou samedi/dimanche, pour des tranches horaires déterminées ;
- les renseignements socio-démographiques.

On trouvera le détail du questionnaire en annexe 1.

La tâche de l'enquêteur consiste également à accompagner le répondant dans le remplissage correct du carnet.

Après la visite de l'enquêteur, c'est donc au répondant sélectionné de remplir le carnet et à le renvoyer chez Significant GfK, après 7 jours de remplissage, au moyen d'une enveloppe « Port payé par le destinataire ».

Les répondants qui renvoient leur carnet ont l'occasion de remporter un des quinze chèques-cadeaux d'une valeur de 100 euros chacun.

Le résultat du recrutement

Pour la vague 2011-1, le total des adresses tirées était de 162.00, et 29.891 contacts ont été réalisés. La répartition des contacts s'est établie comme suit:

Résultat des contacts	Terrain V2011-1
	N=
Nombre de contacts réalisés	29.891
	%
Adresse inexistante / pas trouvée	3,8
Personne à la maison	28,2
Personne à interroger (PI) inexistante	6,5
Hors groupe-cible	1,3
PI pas à la maison	6,4
PI absente durant l'étude	0,9
Refus ¹	21,2
Enquête réalisée	26,7
Rendez-vous	3,5
Problème de langue	1,4
Travaille dans un des secteurs suivants: Publicité, études de marché, Marketing, Journalisme, Media	0,1
A participé au cours des 4 derniers mois à une autre enquête	0,1
A participé au cours des 12 derniers mois à une autre enquête sur les médias	0,1

¹Un refus s'applique également à un refus de la part des parents de la PI.

Selon les cas, le nombre d'adresses utilisées pour réaliser une interview est plus ou moins important, sachant qu'une adresse de rang 1 correspond à la première adresse utilisée par l'enquêteur.

Rang des adresses	Terrain V2011-1
	%
rang 1	38,8
rang 2	16,7
rang 3	10,9
rang 4	6,4
rang 5	10,1
rang 6	8,3
rang 7	2,5
rang 8	1,7
rang 9	1,1
rang 10+	3,5

De même, chaque interview réalisée nécessite un nombre de contacts différents. Un contact de rang 1 signifie que l'enquêteur est parvenu à réaliser son enquête lors de la première visite à la première adresse.

Rang des contacts	Terrain V2011-1
	%
rang 1	36,1
rang 2	17,5
rang 3	10,7
rang 4	6,8
rang 5	5,1
rang 6	9,3
rang 7	3,6
rang 8	2,3
rang 9	1,9
rang 10+	6,8

Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus, p.10), la répartition des enquêtes a été la suivante :

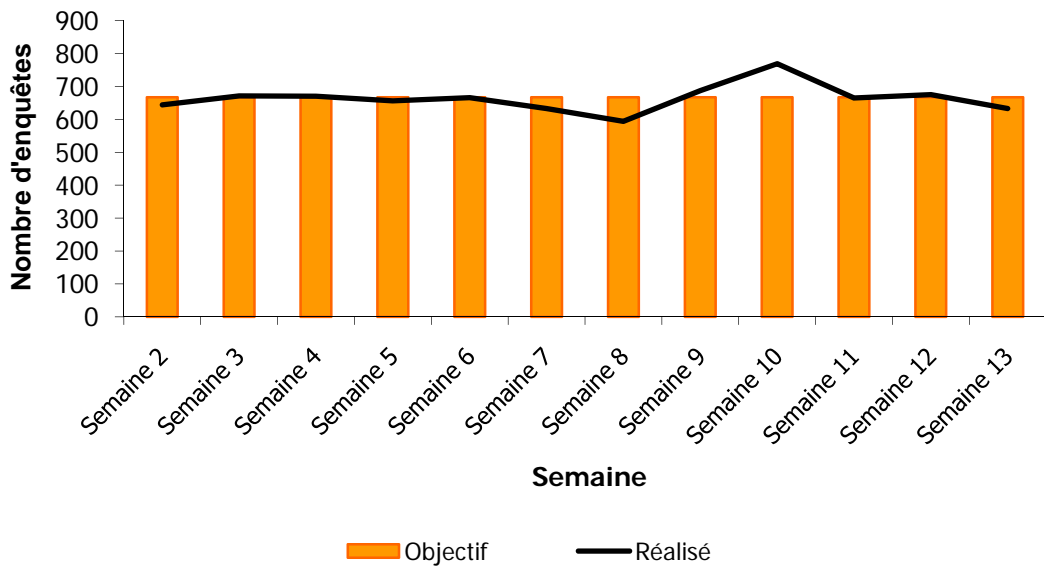
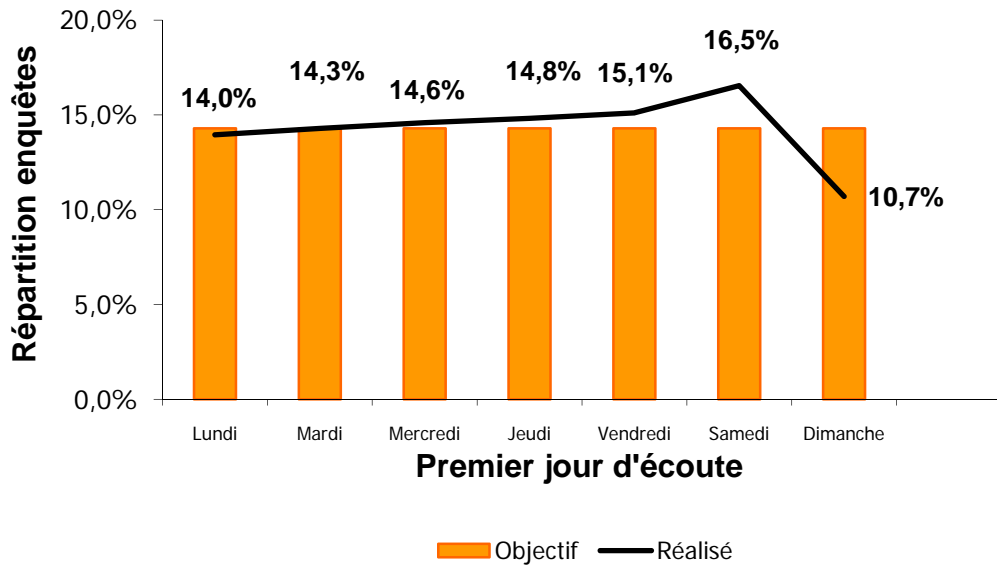
	F-t-F	Interviews		Premier contact	
		Avant 17.00	Après 17.00 + weekend	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend
Total	7.963	35,7%	64,3%	36,5%	63,5%
Nord	3.943	33,8%	66,2%	35,9%	64,1%
Sud	4.020	37,6%	62,4%	37,1%	62,9%
Flandre	3.780	33,8%	66,2%	35,9%	64,1%
Wallonie	3.119	36,8%	63,2%	38,5%	61,5%
Bruxelles	1.064	39,5%	60,5%	32,5%	67,5%

Ces objectifs ont donc été atteints par Gfk Significant.

Pour rappel, le recrutement a été effectué du lundi 10 janvier 2011 au dimanche 3 avril 2011. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 7.963. Pour ces 7.963 interviews, 29.981 contacts ont été nécessaires, ce qui revient à 0,27 interviews par contact. Depuis 2006, l'objectif n'est plus fixé en nombre d'interviews réalisées mais en nombre de carnets rentrés (cfr.infra : taux de retour des carnets).

Numéro semaine	Dates	Nombre contacts	Nombre d'enquêtes	Enquêtes par contact	Auditeurs	Non-auditeurs
2	10/01 - 16/01	1.763	644	0,37	560	84
3	17/01 - 23/01	2.125	671	0,32	600	71
4	24/01 - 30/01	2.228	670	0,30	604	66
5	31/01 - 06/02	1.968	656	0,33	592	64
6	07/02 - 13/02	2.144	666	0,31	596	70
7	14/02 - 20/02	2.226	633	0,28	566	67
8	21/02 - 27/02	1.928	594	0,31	530	64
9	28/02 - 06/03	2.574	687	0,27	601	86
10	07/03 - 13/03	2.841	769	0,27	663	106
11	14/03 - 20/03	2.551	665	0,26	590	75
12	21/03 - 27/03	3.004	675	0,22	600	75
13	28/03 - 03/04	3.629	633	0,17	551	82
Total		28.981	7.963	0,27	7.053	910
			27,48%		89%	11%

Le nombre net de 7.963 interviews a été réalisé sur une période de 12 semaines. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :



Dans le tableau ci-dessous, on trouvera une vue d'ensemble de l'échantillon brut (univers national, nord et sud) et une comparaison avec l'échantillon pondéré (semblable) de l'étude CIM PMP.

		CIM PMP 2009-2010	Adresses	F-à-F National	F-à-F Nord	F-à-F Sud
N =		9.303.254	162.000	7.963	3.944	4.019
		%	%	%	%	%
Sexe	Homme	48,7	48,8	48,9	49,1	48,6
	Femme	51,3	51,2	51,2	50,9	51,4
Age	12-24 ans	17,9	17,8	17,7	16,8	18,6
	25-34 ans	14,8	14,5	14,6	13,5	15,6
	35-44 ans	16,8	16,1	16,0	15,8	16,3
	45-54 ans	16,8	16,6	16,6	16,8	16,5
	55-64 ans	13,9	14,5	14,4	15,0	13,9
	65+	19,7	20,5	20,7	22,2	19,2
Famille	1 pers.	14,5	n.a.	16,2	12,8	19,5
	2 pers.	32,4	n.a.	33,3	34,7	31,9
	3 pers.	19,0	n.a.	18,2	18,0	18,3
	4 pers.	20,8	n.a.	19,9	21,6	18,3
	5 pers.+	13,3	n.a.	12,4	12,8	12,0
Diplôme *	Sans ou primaire	17,0	n.a.	20,0	20,3	19,7
	Second. inférieur	21,2	n.a.	19,0	16,0	21,9
	Second. Sup.	34,9	n.a.	33,4	35,6	31,3
	Bachelier	16,2	n.a.	16,5	16,5	16,5
	Master	10,4	n.a.	11,1	11,7	10,6
	NSP	0,1	n.a.			
Groupe * social	Groupe 1	12,3	n.a.	11,9	12,9	11,0
	Groupe 2	14,4	n.a.	10,2	10,5	10,0
	Groupe 3	11,7	n.a.	14,0	14,4	13,5
	Groupe 4	10,4	n.a.	13,3	13,2	13,3
	Groupe 5	12,8	n.a.	12,0	13,3	10,7
	Groupe 6	12,5	n.a.	11,5	10,3	12,7
	Groupe 7	12,6	n.a.	12,8	11,2	14,4
	Groupe 8	12,4	n.a.	11,7	11,6	11,9
	NSP	0,9	n.a.	2,6	2,7	2,5
Act prof	Actif	47,3	n.a.	45,5	48,1	42,9
	Non actif	52,7	n.a.	54,4	51,7	57,0
Provinces	Bruxelles 19	9,7	10,2	9,8	0,4	19,1
	Antwerpen	16,2	13,8	13,9	28,0	0,0
	Vlaams-Brabant	10,0	9,0	9,0	16,1	2,0
	Limburg	7,9	6,7	6,7	13,6	0,0
	Oost-Vlaanderen	13,3	11,3	11,4	22,9	0,0
	West-Vlaanderen	10,9	9,3	9,4	19,0	0,0
	Brabant Wallon	3,5	4,2	4,3	0,0	8,5
	Hainaut	12,1	15,0	15,1	0,0	29,9
	Liège	9,9	12,2	12,1	0,0	24,0
	Luxembourg	2,4	3,0	3,1	0,0	6,0
	Namur	4,3	5,3	5,3	0,0	10,5

*Moyenne des PMP 2008-2009 et 2009-2010.

Le terrain « carnet d'écoute »

Les périodes couvertes

Le tableau ci-dessous détaille le calendrier précis du terrain « face-à-face », avec chaque fois le nombre d'interviews, le nombre d'exemplaires retournés y correspondant, et le taux de retour par semaine.

Numéro de semaine	Dates	Nombre enquêtes F-à-F	Nombre carnets retournés	Taux de retour
2	10/01 - 16/01	644	458	71%
3	17/01 - 23/01	671	525	78%
4	24/01 - 30/01	670	486	73%
5	31/01 - 06/02	656	476	73%
6	07/02 - 13/02	666	460	69%
7	14/02 - 20/02	633	441	70%
8	21/02 - 27/02	594	383	64%
9	28/02 - 06/03	687	467	68%
10	07/03 - 13/03	769	520	68%
11	14/03 - 20/03	665	426	64%
12	21/03 - 27/03	675	389	58%
13	28/03 - 03/04	633	337	53%
Total		7.963	5.368	67%

Au cours d'une semaine, les interviews ont lieu du lundi au dimanche, le carnet commençant la veille de l'interview.

Par exemple : le dernier jour de la semaine 10 étant le dimanche 13 mars pour l'interview face-à-face, le carnet porte sur l'écoute de la veille (soit le samedi 12 mars), Le dernier jour couvert par ce carnet est donc le samedi 19 mars (date de début du carnet + 7 jours).

Utilisation du carnet d'écoute

Les informations rassemblées sont les suivantes:



- radios écoutées parfois : « au moins 10 minutes au cours des derniers mois »
- radios écoutées au cours de la semaine écoulée : “ au moins 10 minutes au cours de la semaine écoulée”
- l’écoute radio par quart d'heure et par radio au cours de la semaine d’interview (période correspondant au carnet d’écoute)

Au cours de l’entretien, l’enquêteur demande au répondant s’il préfère remplir un carnet d’écoute en version papier ou en version internet. En fonction du choix de la personne, l’enquêteur illustrera l’un ou l’autre des types de carnet, en remplissant l’écoute du jour veille avec le répondant.

Carnet d’écoute papier

On trouve ci-dessous la couverture du carnet d’écoute pour la vague 2011-1, avec des indications et exemples sur la manière de l’utiliser. Pour chaque vague de l’étude radio CIM, un carnet d’écoute est imprimé dans une couleur différente et la liste des stations de radio se trouvant sur le rabat est adaptée.

CARNET PERSONNEL DE

Carnet

d’écoute radio

Vous devez remplir **CHAQUE JOUR** et **PERSONNELLEMENT** le carnet.
Veuillez indiquer clairement le nom de la station radio et le lieu d’écoute.

Même si vous n’écoutez jamais ou que rarement la radio, votre participation est importante.

Les quarts d’heure

Cochez tous les quarts d’heure pendant lesquels vous avez personnellement écouté au moins durant 10 minutes la radio.

MATIN		Lieu	
Heure	Nom de la radio	Internet	à la radio
06:00-06:05		Ouf	Non
06:05-06:10		Ouf	Non
06:10-06:15		Ouf	Non
06:15-06:20		Ouf	Non
06:20-06:25		Ouf	Non
06:25-06:30		Ouf	Non
06:30-06:35		Ouf	Non
06:35-06:40		Ouf	Non
06:40-06:45		Ouf	Non
06:45-06:50		Ouf	Non
06:50-06:55		Ouf	Non
06:55-07:00		Ouf	Non
07:00-07:05		Ouf	Non
07:05-07:10		Ouf	Non
07:10-07:15		Ouf	Non
07:15-07:20		Ouf	Non
07:20-07:25		Ouf	Non
07:25-07:30		Ouf	Non
07:30-07:35		Ouf	Non
07:35-07:40		Ouf	Non
07:40-07:45		Ouf	Non
07:45-07:50		Ouf	Non
07:50-07:55		Ouf	Non
07:55-08:00		Ouf	Non
08:00-08:05		Ouf	Non
08:05-08:10		Ouf	Non
08:10-08:15		Ouf	Non
08:15-08:20		Ouf	Non
08:20-08:25		Ouf	Non
08:25-08:30		Ouf	Non
08:30-08:35		Ouf	Non
08:35-08:40		Ouf	Non
08:40-08:45		Ouf	Non
08:45-08:50		Ouf	Non
08:50-08:55		Ouf	Non
08:55-09:00		Ouf	Non
09:00-09:05		Ouf	Non
09:05-09:10		Ouf	Non
09:10-09:15		Ouf	Non
09:15-09:20		Ouf	Non
09:20-09:25		Ouf	Non
09:25-09:30		Ouf	Non
09:30-09:35		Ouf	Non
09:35-09:40		Ouf	Non
09:40-09:45		Ouf	Non
09:45-09:50		Ouf	Non
09:50-09:55		Ouf	Non
09:55-10:00		Ouf	Non
10:00-10:05		Ouf	Non
10:05-10:10		Ouf	Non
10:10-10:15		Ouf	Non
10:15-10:20		Ouf	Non
10:20-10:25		Ouf	Non
10:25-10:30		Ouf	Non
10:30-10:35		Ouf	Non
10:35-10:40		Ouf	Non
10:40-10:45		Ouf	Non
10:45-10:50		Ouf	Non
10:50-10:55		Ouf	Non
10:55-11:00		Ouf	Non
11:00-11:05		Ouf	Non
11:05-11:10		Ouf	Non
11:10-11:15		Ouf	Non
11:15-11:20		Ouf	Non
11:20-11:25		Ouf	Non
11:25-11:30		Ouf	Non
11:30-11:35		Ouf	Non
11:35-11:40		Ouf	Non
11:40-11:45		Ouf	Non
11:45-11:50		Ouf	Non
11:50-11:55		Ouf	Non
11:55-12:00		Ouf	Non
12:00-12:05		Ouf	Non
12:05-12:10		Ouf	Non
12:10-12:15		Ouf	Non
12:15-12:20		Ouf	Non
12:20-12:25		Ouf	Non
12:25-12:30		Ouf	Non
12:30-12:35		Ouf	Non
12:35-12:40		Ouf	Non
12:40-12:45		Ouf	Non
12:45-12:50		Ouf	Non
12:50-12:55		Ouf	Non
12:55-13:00		Ouf	Non
13:00-13:05		Ouf	Non
13:05-13:10		Ouf	Non
13:10-13:15		Ouf	Non
13:15-13:20		Ouf	Non
13:20-13:25		Ouf	Non
13:25-13:30		Ouf	Non
13:30-13:35		Ouf	Non
13:35-13:40		Ouf	Non
13:40-13:45		Ouf	Non
13:45-13:50		Ouf	Non
13:50-13:55		Ouf	Non
13:55-14:00		Ouf	Non
14:00-14:05		Ouf	Non
14:05-14:10		Ouf	Non
14:10-14:15		Ouf	Non
14:15-14:20		Ouf	Non
14:20-14:25		Ouf	Non
14:25-14:30		Ouf	Non
14:30-14:35		Ouf	Non
14:35-14:40		Ouf	Non
14:40-14:45		Ouf	Non
14:45-14:50		Ouf	Non
14:50-14:55		Ouf	Non
14:55-15:00		Ouf	Non

Lieu

Entourez le lieu où, pendant ce quart d’heure, vous avez le plus écouté la radio.

Via internet

Entourez si vous avez oui ou non écouté la radio via internet pendant ce quart d’heure.

Radio

Indiquez ici clairement le nom complet de la radio écoutée.

Je n’ai pas écouté la radio aujourd’hui

Vous n’avez pas écouté la radio aujourd’hui?

Cochez cette case.

Vous pouvez également remplir ce carnet via Internet : www.cimradio.be (voir page 4).

Avez-vous encore des questions? Téléphonnez-nous gratuitement au: 0800 57 056 (entre 9h et 21h)

Le répondant trouve en début de carnet un mode d'emploi détaillé.

Pour information

① **Qui remplit ce carnet?**

Il est important que vous remplissiez **PERSONNELLEMENT** le carnet, même si vous n'avez peut-être pas écouté la radio un jour bien précis.

② **Qu'est-ce qui est écouté?**

Si vous avez écouté la radio pendant au moins dix minutes dans le quart d'heure en question (ou dans une certaine heure entre 24h et 5h du matin), indiquez le nom de cette radio. Si vous avez écouté plusieurs stations dans un quart d'heure précis, notez alors **uniquement** la station la plus écoutée. Donc, une **station maximum** par ligne.

③ **Où noter les stations radio?**

Dans la colonne "Nom de la radio", écrivez entièrement le nom de la radio écoutée. Si vous avez écouté durant plusieurs quarts d'heure successifs la même radio, vous ne devez pas réécrire son nom à chaque fois: ce petit signe (✓) suffira. A la fin de ce carnet, vous trouverez également un aide mémoire reprenant une série de stations nationales, locales et étrangères. Référez-vous à cette liste lorsque vous remplissez le carnet, elle peut vous aider. Vous pouvez bien entendu indiquer des stations radio qui ne sont pas reprises dans cette liste.

④ **Comment noter le nom de la radio?**

Certains noms de radio très similaires peuvent prêter à confusion. Soyez donc le plus complet possible. N'oubliez rien et notez le nom **en entier**.

⑤ **Ecouter via internet?**

Dans la colonne « via internet », vous devez indiquer, pour chaque quart d'heure complété, si oui ou non vous avez écouté la radio via Internet (en live sur le site internet, via le player de la radio, etc.).

⑥ **Comment indiquer le lieu d'écoute?**

Pour chaque quart d'heure complété, vous devez indiquer le lieu c.à.d. une des quatre possibilités suivantes:

- à la maison;
- en voiture;
- au travail;
- ailleurs.

Si, durant le même quart d'heure, vous avez écouté la radio à différents endroits, indiquez le lieu où vous l'avez écoutée le plus longtemps. Donc, un **lieu maximum** par quart d'heure.

Attention!

Si vous n'avez pas écouté la radio pendant une journée entière, cochez alors la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" en bas de la page.

Cette réponse est tout aussi importante pour nous.

Compléter le carnet sur Internet

Vous pouvez également compléter le carnet sur www.cimradio.be.

Pour vous connecter, tapez votre numéro de répondant et votre mot de passe. Ces informations se trouvent à l'arrière du carnet.

Le répondant trouvera sur la page suivante :

- la question relative à l'audience totale (A). Les répondants sont invités à consigner ici toute station qu'ils ont écoutée au moins 10 minutes au cours des derniers mois.
- La même question mais pour les 7 derniers jours (B)

Les répondants choisissent en principe une ou plusieurs stations de radio sur la liste du rabat du carnet d'écoute. Si une radio ne se trouve pas dans la liste, mais est quand même explicitement signalée, celle-ci sera quand même prise en compte lors de l'encodage.

Une première question

A. Mentionnez ici les stations radio que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes **au cours des derniers mois**.

B. Cochez, par la suite, parmi les stations radio indiquées, celle(s) que vous avez écoutée(s) pendant au moins 10 minutes **au cours des 7 derniers jours**.

	A.	B.		A.	B.
radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	radio	<input type="text"/>	<input type="radio"/>

Cette étude est réalisée pour le compte du CIM, Centre d'Information sur les Média (www.cim.be). Grâce à ces résultats, les stations radio vont pouvoir adapter et améliorer leur programmation.



Puis les participants à l'étude sont invités à noter au jour le jour et par quart d'heure:

- Le nom de la station écoutée
- Le lieu d'écoute.

Jour 1 Date 2011

MATIN							
Heure	Nom de la radio	via internet		Lieu			
		Oui	Non	À la maison	En voiture	Au travail	Ailleurs
05:00-05:15	1	Oui	Non	1	2	3	4
05:15-05:30	2	Oui	Non	1	2	3	4
05:30-05:45	3	Oui	Non	1	2	3	4
05:45-06:00	4	Oui	Non	1	2	3	4
06:00-06:15	5	Oui	Non	1	2	3	4
06:15-06:30	6	Oui	Non	1	2	3	4
06:30-06:45	7	Oui	Non	1	2	3	4
06:45-07:00	8	Oui	Non	1	2	3	4

Pour chaque jour, une case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" permet au répondant de signaler une "non-écoute".

je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui

Un aide-mémoire figure sur un rabat dans chaque carnet, afin d'aider les répondants à bien identifier les stations. Cet aide-mémoire ne mentionne que les principales stations, et varie selon la langue du carnet. Celui-ci est remis à jour à chaque vague.

Liste aide mémoire du carnet francophone pour la vague 2011-1:

Aide-mémoire

Ceci est un exemple.
Vous pouvez aussi indiquer d'autres radios que celles reprises dans la liste.

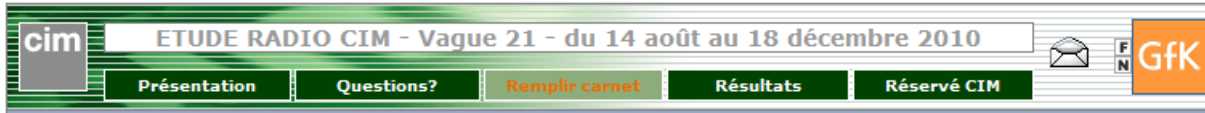
Radios Nationales	Radios Provinciales												
<ul style="list-style-type: none"> Bel RTL Classic 21 (RTBF) Fun Radio La Première (RTBF) Musiq' 3 (RTBF) NRJ Pure FM (RTBF) Radio Contact Radio Nostalgie (Francophone) Twizz Radio (anciennement Ciel) VivaCité (RTBF) 	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%; padding: 5px;">Province</th> <th style="padding: 5px;">Emetteur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">Brabant FR</td> <td style="padding: 5px;">Antipode</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Namur</td> <td style="padding: 5px;">Must FM Namur</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Hainaut</td> <td style="padding: 5px;">Sud Radio</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Luxembourg</td> <td style="padding: 5px;">Must FM Luxembourg</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Bruxelles</td> <td style="padding: 5px;">Foorire FM</td> </tr> </tbody> </table>	Province	Emetteur	Brabant FR	Antipode	Namur	Must FM Namur	Hainaut	Sud Radio	Luxembourg	Must FM Luxembourg	Bruxelles	Foorire FM
Province	Emetteur												
Brabant FR	Antipode												
Namur	Must FM Namur												
Hainaut	Sud Radio												
Luxembourg	Must FM Luxembourg												
Bruxelles	Foorire FM												
<h4 style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 5px; margin: 0;">Radios Etrangères</h4> <ul style="list-style-type: none"> Europe 1 France Inter RTL France Virgin radio 													

Liste aide mémoire du carnet néerlandophone pour la vague 2011-1 :

Geheugensteun.				
Dit is een voorbeeld. U kunt ook andere radio's noteren dan deze van de lijst.				
Nationale radio's		Lokale radio's		
Club FM	Provincie	Radio	Steden	Frequentie
Exqi FM	Antwerpen	Christina	Heist op den Berg	106.1
Joe FM	Antwerpen	Antwerpen FM	Antwerpen	105.4
Klara (VRT)	Antwerpen	Antwerpen FM	Brasschaat	105.6
MNM (VRT)	Antwerpen	Minerva	Antwerpen	98.0
Nostalgie (nederlandstalig)	Antwerpen	Reflex	Mechelen	104.8
Q-music	Antwerpen	VooDoo	Antwerpen	100.2
Radio 1 (VRT)	Antwerpen	VooDoo	Turnhout	95.1
Radio 2 (VRT)	Brabant	FM Brussel	Brussel	98.8
Radio Vlaanderen info (VRT)	Brabant	Rgr 2 (Musicstation)	Leuven/Aarschot	105.6
RGR Fm (Boenkradio)	Limburg	FM goud	Houthalen	107.7
Studio Brussel (VRT)	Oost-VL.	Beverland	Beveren - Melsele	106.1
Trendy FM	Oost-VL.	Radio plus	Gent	107.7
TOPradio				
VBRO				
Radio's enkel via DAB en/of internet				
MNM Hits (VRT)				
Klara continuo (VRT)				
Nieuws+ (VRT)				
Ketnetradio (VRT)				
Radio Vlaanderen (VRT)				

Le carnet « on-line » : www.cimradio.be

Une solution alternative pour le remplissage du carnet d'écoute est offerte au répondant : à savoir via Internet sur un site dédié "www.cimradio.be". Il a été conçu pour rendre le remplissage aussi simple que possible, avec au maximum trois étapes pour l'enregistrement quotidien du comportement d'écoute.



Etape 1 : identification du répondant via un système classique de login et password. Ces données figurent sur l'étiquette d'identification unique collée sur chaque carnet. Si le répondant a communiqué une adresse E-mail, il est immédiatement enregistré dans la database et reçoit un hyperlien qui lui donne un accès direct au site, sans passer donc par l'étape 1.

Dans cet espace, vous pourrez remplir votre carnet d'écoute.

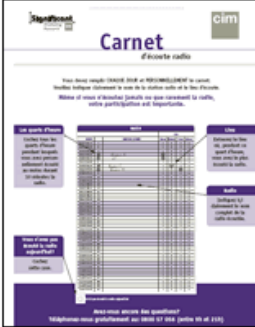
Le remplissage du carnet d'écoute sous sa forme électronique est beaucoup plus simple et rapide que l'utilisation classique de la version papier.

Veuillez d'abord vous identifier dans le système ci-dessous. Encore plus simple: en cliquant sur votre hyperlink personnel, tel qu'il figure dans l'e-mail que nous vous envoyons.

Problèmes de connexion? Pas reçu cet e-mail? Questions? Contactez-nous via e-mail: info@cimradio.be

Identification

Remplissez les deux champs suivants afin de vous identifier	
Numéro carnet:	<input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/> - <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/> - <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/> - <input style="width: 30px; height: 20px;" type="text"/> ?
Votre mot de passe: (4chiffres)	<input style="width: 100%; height: 25px;" type="password"/>
<input style="background-color: #4F81BD; color: white; padding: 5px 15px; border: none;" type="button" value="OK"/>	



Etape 2 : définition d'une liste personnelle de radios. Après un petit détour (entrée du premier jour de remplissage), chaque utilisateur se voit demander de définir une liste de stations propre, à partir de l'aide-mémoire. Il peut également faire appel à une fonction de recherche, qui affiche toutes les stations correspondant au nom encodé. La liste ainsi constituée permet à chaque répondant de choisir les stations qu'il écoute parfois. Il a également la possibilité d'ajouter d'autres noms par la suite.



1ère connexion

Ceci est votre 1ère connexion sur le site. Bienvenue!

Avant de commencer à encoder votre carnet d'écoute on line, veuillez d'abord saisir la première date de remplissage, qui est inscrit dans votre carnet papier. Copiez le mois et puis la date dans le calendrier ci-dessous. Ainsi le premier jour de votre carnet est automatiquement ajusté à droite. Cliquez sur [OK] pour passer à la page suivante.

Cette phase est nécessaire pour que nous puissions vous permettre d'encoder la suite du carnet.

<	Juillet 2005						>
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Premier jour du carnet :

Votre liste de radios

Avant de remplir votre carnet d'écoute, vous devez créer votre **liste personnelle de radios**.

Quelles radios avez-vous écoutées au moins **10 minutes au cours des derniers mois**? La liste ci-dessous n'est qu'un aide-mémoire. Indiquez dans la liste les radios que vous avez écoutées. Vous pouvez également indiquer **d'autres radios** que celles qui y sont reprises. Pour cela, il vous suffit d'introduire le nom dans la case [AUTRE STATION].

Après avoir complété votre liste personnelle, il suffit de [VALIDER LISTE].

Radios supplémentaires	Radio xxxxxx	<input checked="" type="checkbox"/>
Radios Nationales	Bel RTL	<input type="checkbox"/>
	Ciel	<input type="checkbox"/>
	Classic 21 (RTBF)	<input type="checkbox"/>
	Fun Radio	<input type="checkbox"/>
	La Première (RTBF)	<input type="checkbox"/>
	Musiq' 3 (RTBF)	<input type="checkbox"/>
	NRJ	<input type="checkbox"/>
	Pure FM (RTBF)	<input type="checkbox"/>
	Radio Contact (Francophone)	<input type="checkbox"/>
	Radio Nostalgie (Francophone)	<input type="checkbox"/>
VivaCité (RTBF)	<input type="checkbox"/>	
Radios Etrangères	Europe 1	<input type="checkbox"/>
	France Inter	<input type="checkbox"/>
	RTL France	<input type="checkbox"/>
	Virgin radio	<input type="checkbox"/>
Radios Provinciales	Antipode	<input type="checkbox"/>
	Foorire FM	<input type="checkbox"/>
	Must FM Luxembourg	<input type="checkbox"/>
	Must FM Namur	<input type="checkbox"/>
	Sud Radio	<input type="checkbox"/>

Stations radio sélectionnées

Radio xxxxxx

[Autre station]


Je n'a pas écouté la radio au cours des derniers mois

Etape 3 : remplissage du carnet. Après la constitution d'une liste personnelle de radios, le répondant est invité à renseigner les stations écoutées : une grille horaire apparaît, qui

reprend chaque quart d'heure en ligne et chaque station de la liste en colonne. La grille se remplit en pointant des quarts d'heure pour l'une ou l'autre station. Pour chaque quart d'heure, on demande également le lieu d'écoute. Si le répondant oublie, un message le lui rappelle. Lorsqu'il a parcouru toute la journée, il peut alors confirmer.

Jeudi 17/06/2010 (Jour 1)

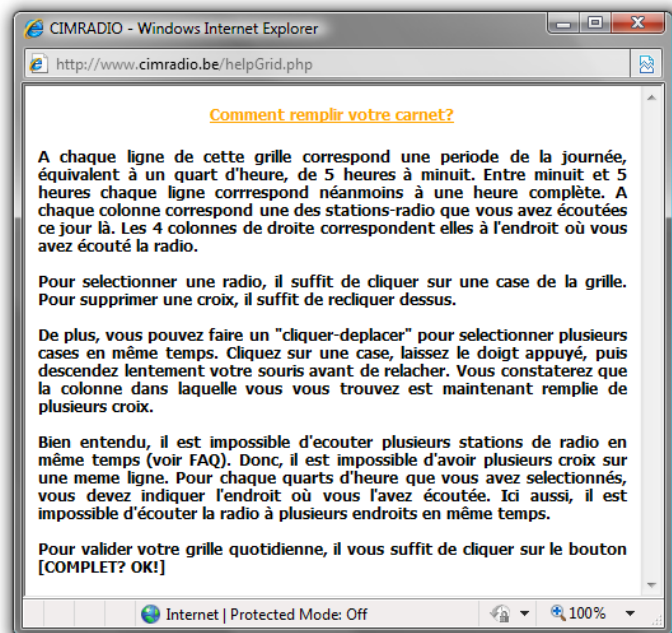
Je n'ai pas écouté la radio pendant ce jour.

Complet? OK! 

Annuler

Ajouter une autre radio?

	Radio xxxxxxx	Maison	Véhicule	Travail	Autres
05:00 - 05:15	1				
05:15 - 05:30	2				
05:30 - 05:45	3				
05:45 - 06:00	4				
06:00 - 06:15	5				
06:15 - 06:30	6				
06:30 - 06:45	7				
06:45 - 07:00	8				
07:00 - 07:15	9				
07:15 - 07:30	10				
07:30 - 07:45	11				
07:45 - 08:00	12				
08:00 - 08:15	13				
08:15 - 08:30	14				
08:30 - 08:45	15				
08:45 - 09:00	16				
09:00 - 09:15	17				
09:15 - 09:30	18				



L'application permet également les corrections ultérieures. Une fois que les 8 jours ont été remplis, le répondant peut envoyer le carnet finalisé. Dès lors, plus aucune correction n'est possible.

Une rubrique « questions fréquemment posées » (FAQ) traite une série de problèmes ou de questions qui peuvent se poser pendant le remplissage.

Le profil des individus ayant répondu via Internet diffère significativement des autres, surtout pour la dimension « âge ». Avec une part de retour via le WEB de 15,2%, on se situe au-delà du niveau de la vague 21. Il est important de rappeler ici que les répondants via WEB ont une double chance de remporter les chèques-cadeaux de 100 euros.

	WEB	POSTAL
TOTAL	814	4.554
Age		
12-24 ans	23,8%	13,0%
25-34 ans	21,3%	11,2%
35-44 ans	20,5%	13,8%
45-54 ans	17,8%	18,0%
55-64 ans	11,1%	17,7%
>64 ans	5,5%	26,3%
Sexe		
Homme	56,5%	46,4%
Femme	43,5%	53,6%
Univers		
CIM Radio Nord	73,0%	46,4%
CIM Radio Sud	27,0%	53,6%



Les relances téléphoniques/SMS/postales

Afin de diminuer autant que possible le risque de non-réponse, Significant GfK a mis sur pied une procédure de relance. Celle-ci passe par une application SMS, une communication téléphonique personnalisée ou l'envoi d'un rappel postal.

Chaque répondant (possédant un GSM) qui accepte de tenir à jour et de remplir un carnet d'écoute reçoit après déroulement de l'interview, un SMS lui demandant de remplir son carnet et de le renvoyer ensuite.

« Bonjour, nous vous remercions cordialement de votre participation à l'étude CIM Radio. Veuillez bien remplir le carnet et le renvoyer à Significant GfK. Merci. »

Le système gère les destinataires et les moments de réception du message. Si, après quelques jours, le carnet n'a pas encore été renvoyé, un second voire un troisième message est envoyé.

« Un grand merci pour votre participation à l'étude CIM radio. N'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à Significant GfK. Merci. »

En cas de non réponse on appelle personnellement le répondant.
Après réception du carnet, un message de remerciement est envoyé.

« Significant GfK vous remercie d'avoir bien voulu retourner votre carnet rempli. Visitez-nous sur www.cimradio.be! »

Les répondants qui n'ont pas encore retourné leur carnet reçoivent aussi un rappel les incitant à le faire lors des contrôles réguliers pratiqués par l'institut.

Taux de retour des carnets

Au total, ce sont 5.368 carnets (bruts) d'écoute qui ont été renvoyés, soit un taux de retour de 67%. Le tableau croisé ci-dessous détaille le rythme de retour, qui varie d'une semaine à l'autre.

Semaine réception carnet	Semaine de l'interview Face-à-Face												Total Carnets reçus	
	W02	W03	W04	W05	W06	W07	W08	W09	W10	W11	W12	W13		
W03 17/01 - 23/01	18%													125
W04 24/01 - 30/01	50%	21%												341
W05 31/01 - 06/02	66%	61%	26%											546
W06 07/02 - 13/02	68%	68%	57%	21%										408
W07 14/02 - 20/02	69%	71%	63%	45%	11%									298
W08 21/02 - 27/02	70%	75%	70%	68%	53%	22%								655
W09 28/02 - 06/03	70%	77%	71%	71%	63%	53%	23%							450
W10 07/03 - 13/03	71%	78%	72%	72%	66%	64%	49%	18%						375
W11 14/03 - 20/03	71%	78%	72%	72%	68%	67%	58%	51%	26%					523
W12 21/03 - 27/03	71%	78%	72%	72%	68%	68%	62%	61%	53%	22%				462
W13 28/03 - 03/04	71%	78%	72%	72%	69%	69%	64%	67%	62%	53%	23%			486
W14 04/04 - 10/04	71%	78%	72%	72%	69%	70%	64%	68%	65%	61%	47%	22%		387
W15 11/04 - 17/04	71%	78%	73%	72%	69%	70%	64%	68%	67%	63%	53%	41%		192
W16 18/04 - 24/04	71%	78%	73%	73%	69%	70%	64%	68%	68%	64%	58%	53%		120
Nombre carnets	458	525	486	476	460	441	383	467	520	426	389	337		5368
Nombre interviews	644	671	670	656	666	633	594	687	769	665	675	633		7963

Vérification des carnets et validation

Vérification des carnets

Un certain nombre d'opérations a été nécessaire pour nettoyer l'identification des stations et/ou des séquences d'écoute, parfois chaotique, réalisée par les répondants. A cet effet, un sous-groupe de la commission technique s'est réuni plusieurs fois chez Significant GfK pour consulter les carnets d'écoute à problème, en fonction des cohérences que l'on pouvait y trouver. Les corrections éventuelles ont été dûment notées sur les carnets concernés. 20 contacts téléphoniques ont en outre été effectués pour traiter les dénominations «RTBF », « RTL » et « VRT ». Ces contacts avaient pour but :

- Pour « RTBF », de déterminer quelle radio avait précisément été écoutée, choix entre 6 modalités (2 contacts téléphoniques)
- Pour « RTL », éclaircir si le répondant voulait indiquer RTL longues ondes ou Bel RTL (15 contacts téléphoniques)
- Pour « VRT » : de déterminer quelle station précise avait été écoutée, choix entre 8 modalités (3 contacts téléphoniques).

La conversation téléphonique portait sur la connaissance du nom exact de la station, de la « bande » ou de la fréquence qui permettait de la recevoir. Un contrôle supplémentaire a été effectué en demandant au répondant de citer quelques noms de présentateurs ou d'émissions.

Règles de validation :

Puis les carnets ont été soumis aux règles de validation définies en Commission Technique :

- A. Si un carnet contient plus que 3 jours de « non-écouté », non déclaré (donc la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" n'a pas été cochée), il est rejeté,
- B. Si un carnet contient 3 jours de « non-écouté » ou moins, non déclaré (donc blanc), la « non-écoute » est corrigé et devient déclaré,
- C. Si on observe plus de 24 heures d'écoute consécutive dans un carnet, il est vérifié et éventuellement rejeté.

Nombre de carnets rejetés

Des 5.368 carnets d'écoute renvoyés, au total 116 ont été rejetés (41 carnets pour le Nord, contre 75 pour le Sud):

- règle A : 104 parce qu'insuffisamment complétés (34 pour le Nord, 70 pour le Sud): plus de 3 jours non remplis, sans que la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" ait été cochée.
- puis 12 carnet ont été rejeté par le sous-groupe de la Commission technique CIM Radio lors de la Vérification des carnets pour des raisons de qualité de remplissage (7 carnets au Nord et 5 carnets au Sud).

Donc 5.368 carnets (2.666 pour le Nord, 2.586 pour le Sud) ont été retenus pour la phase suivante : l'imputation. Dans cette phase les 2.711 (1.278 Nord, 1.433 Sud) carnets d'écoute manquants ont fait l'objet d'une imputation auprès d'individus semblables sur base de critères démographiques et d'audience.

Profil des carnets retournés

	CIM PMP 2009-2010	Adresses	Interview F-à-F	Carnet
Total	9.303.254	162.000	7.963	5.252
Age	%	%	%	%
12-24 ans	17,9	17,8	17,7	14,8
25-34 ans	14,8	14,5	14,6	12,7
35-44 ans	16,8	16,1	16,0	15,0
45-54 ans	16,8	16,6	16,6	18,0
55-64 ans	13,9	14,5	14,4	16,9
65 ans et plus	19,7	20,5	20,7	22,6
Sexe	%	%	%	%
Homme	48,7	48,8	48,9	47,8
Femme	51,3	51,2	51,1	52,3
Composition ménage	%	%	%	%
1 personne	14,5	n.a.	16,2	15,1
2 personnes	32,4	n.a.	33,3	36,5
3 personnes	19,0	n.a.	18,2	18,1
4 personnes	20,8	n.a.	19,9	19,0
5 personnes et +	13,3	n.a.	12,4	11,4
Diplôme *	%	%	%	%
Primaire ou sans diplôme	17,0	n.a.	20,0	19,6
secondaire inférieur	21,2	n.a.	19,0	18,2
secondaire supérieur	34,9	n.a.	33,4	33,5
Bachelier	16,2	n.a.	16,5	17,3
Master	10,4	n.a.	11,1	11,4
ne sait pas	0,1	n.a.	20,0	19,6
Groupe social *	%	%	%	%
groupe 1	12,3	n.a.	11,9	11,5
groupe 2	14,4	n.a.	10,2	10,2
groupe 3	11,7	n.a.	14,0	14,2
groupe 4	10,4	n.a.	13,3	13,4
groupe 5	12,8	n.a.	12,0	12,3
groupe 6	12,5	n.a.	11,5	11,3
groupe 7	12,6	n.a.	12,8	12,7
groupe 8	12,4	n.a.	11,7	11,7
ne sait pas	0,9	n.a.	2,6	2,7
Activité	%	%	%	%
Actif	47,3	n.a.	45,5	44,5
Non-actif	52,7	n.a.	54,4	55,4

*Moyenne des PMP 2008-2009 et 2009-2010

	CIM PMP 2009-2010	Adresses	Interview F-à-F	Carnet
Total	9.303.254	162.000	7.963	5.252
Province	%	%	%	%
Bruxelles 19	9,7	10,2	9,8	9,1
Antwerpen	16,2	13,8	13,9	14,4
Vlaams-Brabant	10,0	9,0	9,0	8,9
Limburg	7,9	6,7	6,7	6,7
Oost-Vlaanderen	13,3	11,3	11,4	11,5
West-Vlaanderen	10,9	9,3	9,4	9,7
Brabant Wallon	3,5	4,2	4,3	4,0
Hainaut	12,1	15,0	15,1	15,1
Liège	9,9	12,2	12,1	11,8
Luxemburg	2,4	3,0	3,1	3,3
Namur	4,3	5,3	5,3	5,4

Ascription : principes et résultats

La technique de l'ascription (ou imputation)

Cette méthode consiste en une procédure où, pour chaque receveur (c'est à dire un répondant dont le comportement d'écoute manque), on sélectionne un groupe de donneurs avec lequel le receveur possède le plus de points communs. Ces donneurs sont des répondants qui ont correctement remplis et retourné leur carnet d'écoute. On copie dès lors le comportement d'écoute total d'un donneur choisi aléatoirement parmi ce groupe pour l'attribuer au receveur. Pour l'application de la technique d'ascription, GfK a fait appel à l'entreprise ABF Research, établie aux Pays-Bas.

L'imputation détaillée

Tables de correspondance

L'imputation se base sur le choix d'une variable (importante) d'enquête. C'est pour celle-ci que l'on veut imputer la valeur manquante chez les receveurs. Pour la sélection d'un groupe de donneurs aussi ressemblant que possible, on se base sur des tables de correspondance. Elle établit, pour la question concernée, quelles variables ont un rapport significatif sur le plan statistique avec la possibilité de non-réponse. Cette série de variables résulte finalement en une table de correspondance pour la variable à imputer. Au plus haut une variable se trouve dans la table, au plus le lien avec la non-réponse est grand. Pour chaque valeur manquante, un groupe de donneurs est composé sur la base de valeurs connues des variables de correspondance. A partir de ces réponses de répondants comparables, une valeur émanant d'un donneur est ensuite imputée aléatoirement. La variation des réponses au sein du groupe donneur est ainsi maintenue.

Le pourcentage prévu correctement constitue l'une des mesures statistiques qui permettent de juger une table de correspondance. C'est sur cette base que l'on peut définir progressivement la meilleure table de correspondance.

Variables de correspondance pour l'étude d'audience CIM

Bien que d'un côté tous les répondants n'ont pas transmis un carnet d'écoute complet, on dispose néanmoins de l'autre côté des données socio-démographiques de tout le monde. Ces informations doivent donc constituer une donnée importante pour la constitution d'une table de correspondance. Les variables utilisées sont la région (Nord ou Sud), la langue, la province, le sexe, l'âge, le groupe social, la taille du ménage, l'activité professionnelle et le plus haut diplôme obtenu.

Par ailleurs, l'audience hebdomadaire de la dernière semaine est également connue pour tous les répondants, ainsi que les réponses à une série de questions concernant les habitudes d'écoute. La nouveauté depuis la vague 12 est que le répondant nomme aussi les 3 radios qu'il a le plus écoutées. Sur base de toutes ces données supplémentaires, une paire de variables supplémentaires peut être prise en compte dans les tables de relations.

Type de radios : Sur base de la radio la plus écoutée, le type de radio le plus écouté peut être déterminé. Ceci est important car il est très probable que des répondants qui ont toutes les mêmes radios favorites aient écouté leur radio favorite avec la même intensité. Plus important encore, la prise en compte de cette variable dans les tables de relation améliore considérablement l'imputation.



Type d'auditeurs : Les répondants peuvent être intégrés dans différents « clusters » permettant de typer les individus sur base de leur comportement d'écoute. On distingue ainsi les « heavy listeners » des « light listeners » et les auditeurs de semaine et ceux du week-end.

Imputation simultanée

La variable d'imputation finale est le « total semaine », qui indique le nombre de quarts d'heure d'écoute de la radio en une semaine. Ce total est évidemment connu chez les donneurs et doit être imputé chez les receveurs. Comme le total semaine est la somme des quarts d'heure passés à écouter la radio, c'est la totalité du comportement d'écoute d'un donneur qui est copié chez un receveur.

Résultats de l'ascription pour la vague 2011-1

Les répondants du Sud du pays sont considérés comme auditeurs des radios francophones et ceux du Nord des radios néerlandophones. C'est pour cela que le fichier général est divisé en deux, de façon à éviter à un stade ultérieur du processus d'imputation que des répondants du Nord soient utilisés comme donneurs pour des receveurs du Sud et inversement. Le regroupement par type d'auditeurs et celui des radios est donc effectué par région.

La table de correspondance utilisée est constituée par les informations socio-démographiques, l'appartenance à un type d'auditeurs et le type de radio préféré.

Les pourcentages de prévision correcte sont de 78,3% pour le Nord et 80,1% pour le Sud. Sur base des expériences précédentes, ces pourcentages peuvent être considérés comme très acceptables.

Profil de l'échantillon avant redressement

		Total 7.963	Nord 3.944	Sud 4.019
Sexe		%	%	%
	Homme	48,9	49,1	48,6
	Femme	51,2	50,9	51,4
Age		%	%	%
	12-24 ans	17,7	16,8	18,6
	25-34 ans	14,6	13,5	15,6
	35-44 ans	16,0	15,8	16,3
	45-54 ans	16,6	16,8	16,5
	55-64 ans	14,4	15,0	13,9
	65 ans et plus	20,7	22,2	19,2
PRR		%	%	%
	Oui	55,4	53,5	57,3
	Non	44,6	46,5	42,7
PRA		%	%	%
	Oui	59,9	59,9	59,9
	Non	40,1	40,1	40,1
Diplôme		%	%	%
	primaire ou sans diplôme	20,0	20,3	19,7
	secondaire inférieur	19,0	16,0	21,9
	secondaire supérieur	33,4	35,6	31,3
	Bachelier	16,5	16,5	16,5
	Master	11,1	11,7	10,6
	ne sait pas	20,0	20,3	19,7
Activité		%	%	%
	indépendant	5,7	5,7	5,7
	employé	26,6	27,3	26,0
	ouvrier	13,2	15,2	11,3
	pas d'activité professionnelle	54,4	51,7	57,0
	ne sait pas	0,1	0,2	0,1
Inactif		%	%	%
	retraité(e)	25,0	25,8	24,2
	étudiant(e)	14,1	13,5	14,7
	ménagère	5,9	6,3	5,5
	rentier	0,8	0,6	1,1
	chômeur (chômeuse) ou sans	5,2	2,6	7,7
	invalides	3,4	2,9	3,8
	ne sait pas	0,0	0,0	0,1

		Total 7.963	Nord 3.944	Sud 4.019
Province		%	%	%
	Flandre Orientale	11,4	23,0	0,0
	Flandre Occidentale	9,4	19,0	0,0
	Anvers	13,9	28,0	0,0
	Brabant flamand	9,0	16,1	2,0
	Limbourg	6,7	13,6	0,0
	Bruxelles 19 flamand	0,2	0,4	0,0
	Bruxelles 19 français	9,6	0,0	19,1
	Brabant wallon	4,3	0,0	8,5
	Hainaut	15,1	0,0	29,9
	Liège	12,1	0,0	24,0
	Namur	5,3	0,0	10,5
	Luxembourg	3,1	0,0	6,1
Composition du ménage		%	%	%
	1 personne	16,2	12,8	19,5
	2 personnes	33,3	34,7	31,9
	3 personnes	18,2	18,0	18,3
	4 personnes	19,9	21,6	18,3
	5 personnes et +	12,4	12,8	12,0
Groupe social				
	groupe 1	11,9	12,9	11,0
	groupe 2	10,2	10,5	10,0
	groupe 3	14,0	14,4	13,5
	groupe 4	13,3	13,2	13,3
	groupe 5	12,0	13,3	10,7
	groupe 6	11,5	10,3	12,7
	groupe 7	12,8	11,2	14,4
	groupe 8	11,7	11,6	11,9
	ne sait pas	2,6	2,7	2,5
Région		%	%	%
	Nord	49,5	100,0	0,0
	Sud	50,5	0,0	100,0

Redressement de l'échantillon

Le redressement d'un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l'échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l'étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d'une part à l'importance de ces variables pour l'analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d'autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l'étude, soit ici l'écoute de la radio.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du CIM du 19 décembre 2006, l'étude CIM PMP, qui porte chaque année sur la consommation média de 10.500 individus âgés de 12 ans et plus, est utilisée comme le « golden standard » pour l'étude CIM Radio.

Le redressement de l'échantillon CIM Radio Vague 2011-1 est réalisé sur les données de cadrage issues de l'étude CIM PMP la plus récente, à savoir celle conduite sur la période juin 2009 – juin 2010.

Pour les questions de formation, la moyenne des CIM PMP juin 2008-juin 2009 et juin 2009-juin 2010 a été utilisée.

Principes du redressement effectué

Pour rappel:

- L'univers CIM Radio Nord est constitué par les habitants des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, du Brabant NL hors New Bruxelles CIM et par les personnes dont la langue usuelle est le néerlandais dans New Bruxelles CIM.
- L'univers CIM Radio Sud est constitué par les habitants des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur, du Luxembourg et du Brabant FR hors New Bruxelles CIM ainsi que par les personnes dont la langue usuelle est le français dans New Bruxelles CIM.

Sur ces bases et par région (Nord/Sud), les matrices de redressement sont construites comme suit :

1. Sexe (2 modalités) par province (6 modalités)

Provinces CIM Radio Nord	Homme	Femme
Flandre orientale		
Flandre occidentale		
Anvers		
Brabant Flamand (excl. BXL NEW CIM)		
Limbourg		
Bruxelles Flamand (incl. BXL NEW CIM)		

Provinces CIM Radio Sud	Homme	Femme
Bruxelles Francophone (incl. BXL NEW CIM)		
Brabant Wallon (excl. BXL NEW CIM)		
Hainaut		
Liège		
Namur		
Luxembourg		

2. Sexe (2 modalités) par âge (7 modalités) par région (Nord/Sud):

CIM Radio	Homme	Femme
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		

3. Sexe (2 modalités) par new habitat CIM (6 modalités) par région (Nord/Sud):

Nouvel Habitat CIM	Homme	Femme
New Antwerpen CIM		
New Gent CIM		
New Brussel CIM		
New 30 villes Vlaanderen CIM		
New Petites localités Vlaanderen CIM		
Communes rurales Vlaanderen CIM		
Nouvel Habitat CIM	Homme	Femme
New Bruxelles CIM		
New Charleroi CIM		
New Liege CIM		
New 13 Villes Wallonie CIM		
New Petites localités Wallonie CIM		
New Communes rurales Wallonie CIM		

4. Niveau d'instruction CIM PMP (6 modalités, y compris le NSP) :

Diplôme PI
1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur
3: secondaire supérieur
4: supérieur non-universitaire
5: universitaire
6: NSP

5. Actif/inactif (2 modalités) * occupation PMP issue de la dernière vague d'enquête de l'étude CIM PMPA (11 modalités)

Actif
1: cadre supérieur
2: cadre moyen
3: artisan, commerçant + agriculteur
4: employé
5: ouvrier qualifié
6: ouvrier non-qualifié
Inactif
7: homme/femme au foyer
8: (pré-) pensionné
9: chômeur/chômeuse
10: étudiant+incapacité+autre
11: ne sait pas

6. Jour de la semaine du 1^{er} jour d'écoute (7 modalités)

1 ^{er} jour d'écoute
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Le redressement : résultats

Le redressement est effectué de manière itérative : le processus est effectué jusqu'au nombre maximal d'essais. Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, aucun poids maximum n'a été fixé. Un résultat satisfaisant a été obtenu après un total de 90 itérations. On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.000 - 0.249	0	0,00
0.250 - 0.499	0	0,00
0.500 - 0.599	136	1,71
0.600 - 0.699	994	12,48
0.700 - 0.799	1223	15,36
0.800 - 0.899	1109	13,93
0.900 - 0.999	1029	12,92
1.000 - 1.099	994	12,48
1.100 - 1.199	718	9,02
1.200 - 1.299	566	7,11
1.300 - 1.399	412	5,17
1.400 - 1.499	265	3,33
1.500 - 1.749	330	4,14
1.750 - 1.999	114	1,43
2.000 - 2.499	61	0,77
2.500 - 2.999	11	0,14
3.000-3.999	1	0,01

Efficiency (%)	91,6
Poids maximal	3,0842
Poids minimal	0,5026
Ecart type des poids	0,3038

Calcul des bornes des classes sociales

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.

Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
10 - primaire ou sans diplôme
35 - secondaire inférieur général / secondaire général du 1er ou du 2ème degré
25 - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel / secondaire technique, artistique ou professionnel du 1er ou du 2ème degré
50 - secondaire supérieur général / secondaire général du 3ème degré
45 - secondaire supérieur technique / secondaire technique du 3ème degré
45 - secondaire supérieur artistique / secondaire artistique du 3ème degré
40 - secondaire supérieur professionnel / secondaire professionnel du 3ème degré
65 - post-secondaire non supérieur
75 - supérieur non-universitaire de type court
80 - supérieur non-universitaire de type long
85 - universitaire : licence, ingénieur, docteur en médecine
90 - universitaire avec diplôme complémentaire
100 - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
40 - agriculteur (petit) -15 ha
50 - agriculteur (important) 15 ha et plus
70 - artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
90 - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
100 - profession libérale ou nécessitant qualification
80 - cadre supérieur de 5 salariés ou moins
90 - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
100 - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
70 - cadre moyen de 5 salariés ou moins
75 - cadre moyen de 6 salariés ou plus
65 - autre employé principalement travail de bureau
60 - autre pas de travail de bureau
50 - ouvrier qualifié
25 - ouvrier non-qualifié
Vous êtes pensionné(e) = 60% ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = 75% ancienne profession
10 - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
10 - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse 60% ancienne profession
50 - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
10 - vous êtes en incapacité de travail
10 - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points). On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.

Groupe social	% bruts	Borne inférieure	Borne supérieure
Groupe 1	11,9	5.400	10.000
Groupe 2	10,2	4.550	5.400
Groupe 3	14,0	3.240	4.550
Groupe 4	13,3	2.340	3.240
Groupe 5	12,0	1.755	2.340
Groupe 6	11,5	975	1.755
Groupe 7	12,8	350	975
Groupe 8	11,7	> 0	350
NSP	2,6	0	0

Profil de l'échantillon après redressement

		Total 9.303.263	Nord 5.349.822	Sud 3.953.441
Sexe		%	%	%
	Homme	48,7	49,2	48,0
	Femme	51,3	50,8	52,0
Age		%	%	%
	12-24 ans	18,0	17,2	19,0
	25-34 ans	14,8	14,3	15,6
	35-44 ans	16,8	16,6	17,1
	45-54 ans	16,8	17,1	16,4
	55-64 ans	13,9	14,1	13,7
	65 ans et plus	19,7	20,8	18,3
PRR		%	%	%
	Oui	54,5	53,1	56,3
	Non	45,5	46,9	43,7
PRA		%	%	%
	Oui	59,9	59,8	59,9
	Non	40,1	40,2	40,1
Diplôme *		%	%	%
	primaire ou sans diplôme	17,1	16,3	18,1
	secondaire inférieur	21,3	20,7	22,0
	secondaire supérieur	35,0	36,2	33,3
	Bachelier	16,3	16,5	16,0
	Master	10,5	10,3	10,7
	ne sait pas	0,1	0,1	0,1
Activité		%	%	%
	indépendant	5,4	5,4	5,3
	employé	27,5	28,9	25,5
	ouvrier	14,6	15,8	13,0
	pas d'activité professionnelle	52,5	49,8	56,1
	ne sait pas	0,1	0,2	0,1
Inactif		%	%	%
	retraité(e)	22,9	23,6	22,0
	étudiant(e)	13,9	13,2	14,8
	ménagère	6,8	6,5	7,3
	rentier	0,7	0,5	1,0
	chômeur (chômeuse) ou sans	5,2	3,4	7,6
	invalides	2,9	2,5	3,4
	ne sait pas	0,0	0,0	0,0

* PMP 2008-2009

*

		Total 9.303.263	Nord 5.349.822	Sud 3.953.441
Province		%	%	%
	Flandre Orientale	13,3	23,1	0,0
	Flandre Occidentale	10,9	19,0	0,0
	Anvers	16,2	28,1	0,0
	Brabant flamand	10,1	15,8	2,4
	Limbourg	7,9	13,7	0,0
	Bruxelles 19 flamand	0,2	0,3	0,0
	Bruxelles 19 français	9,3	0,0	21,8
	Brabant wallon	3,6	0,0	8,5
	Hainaut	12,1	0,0	28,4
	Liège	9,8	0,0	23,2
	Namur	4,3	0,0	10,2
	Luxembourg	2,4	0,0	5,7
Composition du ménage		%	%	%
	1 personne	15,3	12,3	19,3
	2 personnes	32,8	33,9	31,2
	3 personnes	18,7	18,6	18,8
	4 personnes	20,6	22,2	18,4
	5 personnes et +	12,8	13,1	12,3
Groupe social *		%	%	%
	groupe 1	12,6	13,0	11,9
	groupe 2	9,9	10,2	9,6
	groupe 3	14,0	14,6	13,2
	groupe 4	13,1	13,0	13,3
	groupe 5	12,7	13,4	11,7
	groupe 6	12,2	11,7	13,0
	groupe 7	12,6	11,5	14,1
	groupe 8	10,5	10,2	11,0
	ne sait pas	2,4	2,5	2,3
Univers		%	%	%
	Nord	57,5	100,0	0,0
	Sud	42,5	0,0	100,0

* PMP 2008-2009



Contrôles de l'étude

Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions (environ une toutes les 4 semaines), la Commission Technique prend connaissance de l'état d'avancement du terrain et du retour des carnets présentés par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

Enfin, certains membres de la Commission Technique ont participé à des séances de "cleaning" des données, visant notamment à préciser les intitulés de stations imprécis.

Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter hebdomadairement des fichiers électroniques de GfK reprenant l'état du terrain d'enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

La SPS peut consulter chaque semaine le nombre de carnets rentrés à l'Institut.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique. Les volets suivants sont présentés : nombre d'interviews, nombre de carnets renvoyés, les procédures de contact (rang contact, rang adresse), étalements des interviews par jour de la semaine, contrôles des dates de retour, analyse des performances des enquêteurs, etc.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d'enquête pendant le terrain en cours.

Exploitation et mise à disposition des données

Un cahier des charges pour l'exploitation, disponible au CIM, précise notamment les définitions, les conditions d'utilisation, et le modèle utilisé pour les calculs de plans.

Chaque souscripteur de l'étude peut recevoir les fichiers de données bruts qu'il est libre d'adapter dans un software propre ou de transmettre à un concepteur de son choix. Le CIM vérifie les outputs de chaque software.

Analyse des audiences

La vague 2011-1 isolée permet d'analyser l'audience des émetteurs nationaux et provinciaux.

Pour les radios locales, la commission technique prescrit de recourir exclusivement aux fichiers de media-planning (cumul des deux dernières vagues ; voir ci-dessous), pour augmenter le nombre d'observations utilisées (on ne peut que rappeler que l'étude actuelle est plutôt conçue pour les radios nationales et les grands réseaux, les tailles d'échantillon et la méthode étant peu adaptées pour les émetteurs locaux).

Media-planning

Conformément à l'accord fondateur, le cahier des charges d'exploitation de l'étude précise : *"Les traitements de média planning tel que ranking, évaluation et analyse de l'offre ne sont autorisés que sur un cumul de vagues consécutives"*.

Tout traitement de media-planning devra impérativement être réalisé sur les données cumulées des deux dernières vagues tel que défini dans le paragraphe de la page suivante.

Règles de publications

A partir de la vague 17, suite à une décision de la Commission technique radio, les radios devront atteindre un minimum de 100 observations pour être publiées dans le fichier brut fourni aux souscripteurs. Ce nombre d'observations est basé sur l'audience totale Belgique 12+.

A partir de la vague 21, cette règle des 100 observations ne s'applique plus aux radios nationales et étrangères.

Les résultats des radios qui n'atteignent pas 100 observations sont repris dans des regroupements définis en annexe.

Cette règle est d'application pour le fichier vague isolée et pour le fichier de cumul.

Fichiers des données individuelles

En pratique, les souscripteurs recevront donc **deux fichiers** :

1. Pour l'analyse d'audience des radios nationales et des grands réseaux :

Le fichier des données individuelles de la vague 2011-1, avec 7.963 interviews. L'univers des 12+ est composé de 9.303.263 individus.

2. Pour l'analyse d'audience des radios provinciales :

Un fichier cumulé de 17.188 interviews :

- Vague 21 : 8.591 interviews (avec un poids de 45% dans l'extrapolation totale)
- Vague 2011-1 : 7.963 interviews (avec un poids de 55% dans l'extrapolation totale).
L'univers des 12+ est composé de 9.303.234 individus.

Les intervalles de confiance

Pour les radios nationales qui font uniquement l'objet d'une publication sous forme de fiche, un intervalle de confiance est calculé sur le daily reach. Ci-dessous, un rappel du calcul de l'intervalle de confiance utilisé pour déterminer la marge d'erreur sur la mesure de l'audience d'une radio déterminée.

Intervalle de confiance sur une proportion

Les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées suivant la théorie classique se rapportant aux échantillons aléatoires ; celle-ci montre que la distribution des moyennes observées sur l'échantillon est normale et qu'en conséquence l'erreur d'estimation, au niveau de probabilité 95 %, est donnée par la relation :

$$e = \pm 1,96 \sqrt{\frac{pq}{n}}$$

p représente la proportion d'auditeurs d'une certaine radio observés dans l'échantillon. Cette proportion doit être libellée sous une forme décimale, soit 0,028 par exemple.

q = 1 - p (si p = 0,028 alors q vaut 0,972)

n est l'effectif de l'échantillon brut (dans le cas de l'échantillon nord V2011-1: n = 3.944).

$$p - 1,96 \sqrt{\frac{pq}{n}} < P < p + 1,96 \sqrt{\frac{pq}{n}}$$

Reprenant notre exemple, l'équation ci-dessus devient :

$$0,028 - 1,96 \sqrt{\frac{0,028 * 0,972}{3.944}} < P < 0,028 + 1,96 \sqrt{\frac{0,028 * 0,972}{3.944}}$$

Théoriquement la vraie valeur de la proportion d'auditeurs de la radio X a 95 % de se situer entre 2,29% et 3,31% de la population.

Prenons un exemple concret : nous connaissons les valeurs suivantes :

Radio X	
Taille échantillon	3.944
% C (ens.12+)	2,8%

Le pourcentage de couverture est repris dans les fiches CIM, il s'agit de P dans la formule reprise ci-dessus. Nous utilisons P comme une approximation de p, ce qui nous permet de calculer

$$q = 1-p.$$

Le tableau suivant reprend les différentes valeurs dont nous avons besoin pour calculer les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance :

p	0,028
q	0,972
p*q	0,027216
(p*q)/n	6,90061E-06
racine ((p*q)/n)	0,002627

Pour trouver les bornes de l'intervalle de confiance, il suffit de multiplier cette dernière quantité par 1,96 et de soustraire (borne inférieure) et d'ajouter (borne supérieure) cette dernière quantité à p, soit :

borne inférieure IC	0,0229	2,29%
borne supérieure IC	0,0331	3,31%

Ce qui revient à dire que la "vraie proportion" d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se trouver entre 2,29% et 3,31 % de la population. La dernière étape consiste encore à traduire ces proportions en termes de nombres absolus.



Annexe 1: Questionnaire de recrutement (CAPI) vague 2011-1

ÉTUDE RADIO CIM : QUESTIONNAIRE CAPI

Allez-vous réaliser une enquête-test ou une véritable enquête ?

ATTENTION :

Si vous travaillez en mode test, rien ne sera jamais sauvegardé, même si vous indiquez code 2 = véritable enquête.

Si vous travaillez en mode normal, toutes les réponses que vous introduirez, seront sauvegardées même si vous introduisez le code 1 = enquête-test.

Il est par conséquent primordial de se trouver dans le bon mode. Dans le premier écran, l'écran avec le petit téléphone, le mode se trouve en haut à droite. Si vous n'êtes pas sûr du mode dans lequel vous vous trouvez, veuillez alors quitter l'enquête (appuyer sur le point d'exclamation).

ENQUETE-TEST..... 1
VERITABLE ENQUETE 2
INTRODUIRE LA FEUILLE DE CONTACT 3

Introduisez votre numéro d'enquêteur, ce numéro se trouve également dans le nom d'inlog suivant :

Numéro unique du carnet:

a. Introduction

Bonjour Madame/Monsieur. Je m'appelle <XXX> et je travaille pour le bureau d'études de marché Significant GfK, à la demande du CIM, le Centre d'Information sur les Médias. Nous réalisons actuellement une étude sur les médias. Dans ce cadre, nous aimerions connaître l'avis d'un maximum de personnes. Notre objectif n'est pas de vous vendre quoi que ce soit. Au contraire, si vous répondez à mes questions, vous aurez peut-être la chance de remporter un magnifique prix une fois l'étude terminée.

1. D'accord → *Passez à la partie b.*
2. Pas d'accord → *Fin (refus ?), passez à l'adresse suivante*

b. Recrutement au porte-à-porte

Selon nos données, <un homme/une femme> de <âge> ans spécialement sélectionné(e) pour participer à cette étude habiterait ici. Puis-je parler à cette personne ?

1. Oui → *Passez à la partie c.*
2. Non → *Passez à la partie bb.*

bb. Pas de contact personnel

Puis-je vous demander pourquoi il n'est pas possible de parler à cette personne <répétez qui> ?

1. La personne n'est pas disponible / pas à la maison	→ <i>Rendez-vous</i>
2. La personne n'est pas mentalement ou physiquement en mesure de participer à cette étude	→ <i>Allez à une autre adresse</i>
3. La personne est décédée	
4. La personne a déménagé (Belgique)	
5. La personne a déménagé (étranger ou adresse inconnue)	
6. La personne répondant à la description donnée n'habite pas à cette adresse	

c. Contact personnel

Répétez si nécessaire : Bonjour Madame/Monsieur. . Je m'appelle <XXX> et je travaille pour le bureau d'études de marché Significant GfK, à la demande du CIM, le Centre d'Information sur les Médias. Nous réalisons actuellement une étude sur les médias. Dans ce cadre, nous aimerions connaître l'avis d'un maximum de personnes. Notre objectif n'est pas de vous vendre quoi que ce soit. Au contraire, si vous répondez à mes questions, vous aurez peut-être la chance de remporter un magnifique prix une fois l'étude terminée.

Puis-je vous poser quelques questions ? Cela ne prendra pas plus de 15 minutes.

1. Oui → *Passez à la partie d : entretien personnel*
2. Non → *Passez à cc. Passez à l'adresse suivante.*

cc. Refus personnel

Puis-je vous demander pourquoi vous ne pouvez pas participer à cette étude ?

1. Mauvais moment (maladie, enfants,...), occupée à quelque chose (visite)	→ Rendez-vous
2. La personne interrogée n'est pas intéressée	
3. Trop difficile pour moi, je ne connais rien aux médias	
4. Perte de temps	
5. Violation de la vie privée / La personne interrogée ne communique pas d'informations personnelles	
6. La personne interrogée ne participe jamais aux études / La personne interrogée ne croit pas aux enquêtes	
7. La personne interrogée participe déjà trop souvent à des enquêtes	
8. La personne interrogée a eu de mauvaises expériences avec les enquêtes	
9. La personne interrogée refuse parce que le (la) partenaire / un membre de la famille / une autre personne du ménage l'interdit	
10. Autre raison	

d. Entretien personnel

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette étude !

d.1) Puis-je vous poser quelques questions maintenant ?

(Donnez la possibilité à l'enquêteur de fixer un rendez-vous si le moment est mal choisi pour le répondant)

Les données qui vous concernent seront traitées par Significant GfK (Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, Belgique) et seront uniquement utilisées dans le cadre de l'enquête. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous avez le droit de consulter et, si nécessaire, de corriger ces données.

Oui, maintenant

→ **Passez à d.2**

Non, plutôt à un autre moment

→ **Prenez rendez-vous**

Refus

→ **Refus**

Langue dans laquelle l'enquête est effectuée

Néerlandais

Français

d.2) Travaillez-vous ou quelqu'un d'autre de votre ménage travaille-t-il dans l'un des secteurs?

→ n'est plus repris dans la programmation CAPI mais sur la feuille de route.

d.3) Au cours **des derniers mois**, avez-vous pendant au moins 10 minutes... ?

	Oui (1)	Non (2)
<input type="radio"/> regardé la télévision (d.3.1) ?		
<input type="radio"/> écouté la radio (d.3.2) ?		
<input type="radio"/> surfé sur Internet à la maison (d.3.3) ?		
<input type="radio"/> surfé sur Internet au travail (d.3.4)		
<input type="radio"/> lu un quotidien (d.3.4) ?		
<input type="radio"/> lu un magazine (d.3.5) ?		

SI SURFE SUR INTERNET (d.3.3 = oui OU d.3.4 = OUI)

3) **A quelle fréquence surfez-vous sur Internet ?**

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: De manière systématique tous les jours (7 jours sur 7)
- 2: Pratiquement tous les jours (5 à 6 jours par semaine)
- 3: Souvent (3 à 4 jours par semaine)
- 4: Parfois (1 ou 2 jours par semaine)
- 5: Moins d'une fois par semaine
- 6: Moins d'une fois par mois

A TOUS

D.4)

Dans votre ménage, de combien de postes de télévision en état de marche et branchés pour recevoir des émissions de télévision disposez-vous ?

(ENQ. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 0: zéro poste de télévision en état de marche
- 1: 1 poste
- 2: 2 postes
- 3: 3 postes
- 4: 4 postes et plus

D.5)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à la télédistribution (télévision par câble) ?

- 1: oui
- 2: non

D.6)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste raccordé à une antenne parabolique pour la captation des programmes par satellite ?

- 1: oui
- 2: non

D.7)

Possédez-vous dans votre ménage au moins un poste équipé d'un décodeur numérique, d'un settop box ou d'un digibox ?

- 1: oui
- 2: non

D.8)

SI RÉPONSE À LA QUESTION 7 = OUI

S'agit-il plus précisément d'un décodeur :

- 1 : BELGACOM TV ?
- 2 : BE TV ?
- 3 : TELENET ?
- 4 : VOO (ALE (Télédis), Brutélé...) ?
- 5 : CODITEL ?
- 6 : IN.DI (Interkabel) ?
- 7 : TV VLAANDEREN
- 8 : autre ?

D.9)

Dans votre ménage, dispose-t-on des équipements suivants ? (plusieurs réponses possibles)

- * Un magnétoscope/vidéo-recorder ;
- * Un lecteur de DVD non portable ;
- * Un graveur de DVD ;
- * Un PVR (enregistreur sur disque dur raccordé à la télévision)
- * Une console de jeu électronique (branchée sur la TV)
- * Un ordinateur fixe, connecté à internet
- * Un ordinateur portable, connecté à internet
- * Aucun des équipements cités

Introduisez ici le numéro unique

e. Habitudes d'écoute

INT: UTILISEZ LA CARTE DE REPONSE.

1. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio en **semaine** (c'est-à-dire du lundi au vendredi) dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO du lundi au vendredi		Tous les jours	Presque tous les jours	Une ou deux fois par semaine	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 6h à 9h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 9h à 12h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A midi	de 12h à 14h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'après-midi	de 14h à 16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 16h à 18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 18h à 20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir	de 20h à 24h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 24h à 5h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **samedi** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq.: Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le samedi		Tous les samedis	Presque tous les samedis	Un samedi ou deux par mois	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 6h à 9h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 9h à 12h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A midi	de 12h à 14h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'après-midi	de 14h à 16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 16h à 18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 18h à 20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir	de 20h à 24h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 24h à 5h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **dimanche** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Enq. : Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne

La RADIO le dimanche		Tous les dimanches	Presque tous les dimanches	Un dimanche ou deux par mois	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 6h à 9h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 9h à 12h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A midi	de 12h à 14h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'après-midi	de 14h à 16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 16h à 18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 18h à 20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir	de 20h à 24h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	de 24h à 5h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



f. MÉDIAS

1) SI RADIO : OUI

Quelles **radios** avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours **des derniers mois** ?

(ENQ. : montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées à l'avant du Carnet, puis dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

(DP : dans la programmation, après chaque radio saisie, demander « Et quelle autre ? »)

Radios nationales

Radios régionales

Radios locales

Autres radios, lesquelles?

N'a plus cité aucune autre radio. (Dernière question)

2) À TOUS

Et quelles **radios** avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours **des 7 derniers jours** ?

(ENQ. : Montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées à l'avant du Carnet, puis dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

(DP : dans la programmation, après chaque station saisie, demander « Et quelle autre ? »)

Radios nationales

Radios régionales

Radios locales

Autres radios, lesquelles?

N'a plus cité aucune autre radio. (Dernière question)

3) À TOUS

Quelle radio avez-vous écoutée le plus au cours des 7 derniers jours? Et en deuxième lieu? Et en troisième lieu?

(ENQ. : Montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et encodez la réponse dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

Radios nationales

Radios régionales

Radios locales

Autres radios, lesquelles?

ENQ : lisez chaque support séparément, 1 seule réponse par ligne possible

X1. Voici différents supports pour écouter la radio. Pouvez-vous indiquer à quelle fréquence vous l'écoutez via ces différents supports ?

DP : Une seule réponse par ligne

	1 ou plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	1 fois par semaine	1 ou plusieurs fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Un poste de radio classique (transistor, chaîne hi-fi, radio-réveil,...)						
Un autoradio						
Un poste de télévision						
Un ordinateur						
Un téléphone (GSM, I-phone,...)						
Un lecteur MP3, iPod, PSP...						

ENQ : Lisez

X2. Lorsque vous écoutez la radio sur internet...

DP : Plusieurs réponses possibles

- L'écoutez-vous en live (streaming)

1 : oui

2 : non

- Ecoutez-vous des émissions radios en différé

1 : oui

2 : non

- Ecoutez-vous des podcasts

1 : oui

2 : non

g. Volet du Carnet

Le but de cette étude est de savoir quelles radios vous écoutez et à quel moment de la journée vous les écoutez.

Nous souhaitons vous demander d'enregistrer votre comportement d'écoute dans un carnet pendant une semaine. Vous pouvez le faire soit via un carnet 'papier' soit via Internet.

Vous devez noter dans le carnet les radios que vous écoutez, les quarts d'heures où vous les écoutez et à quel endroit vous les écoutez. Vous devez aussi indiquer si vous avez écouté la radio via Internet.

Même si vous n'écoutez pas beaucoup la radio, votre participation est importante: nous ne sommes absolument pas uniquement à la recherche de personnes qui écoutent beaucoup la radio. Chaque auditeur de radio est important !

Votre participation est importante car nous souhaitons déterminer, auprès du plus grand nombre de personnes possibles, les radios que ces personnes écoutent. Nous souhaitons aussi connaître les jours où vous n'avez pas écouté la radio.

Cela ne vous prendra que quelques minutes par jour pour remplir votre carnet d'écoute. Si vous êtes disposé(e) à collaborer à cette étude et à nous renvoyer le Carnet complété, vous aurez peut-être la chance de remporter un prix d'une valeur de 100 € à l'issue de cette étude.

Dès que vous aurez complété le dernier jour de votre carnet d'écoute, veillez à ce qu'il nous revienne le plus rapidement possible. Si vous souhaitez compléter votre comportement d'écoute dans le carnet 'papier', vous pouvez nous le renvoyer en utilisant l'enveloppe retour qui vous est fournie. Vous n'aurez aucun frais de port ni de frais d'envoi à payer! Si vous préférez travailler via Internet, il vous suffira de confirmer votre carnet d'écoute et de nous le renvoyer en ligne. En répondant via Internet, vous doublez vos chances de gagner un prix !

J'aimerais à présent parcourir avec vous les radios que vous avez écoutées hier.

Préférez-vous compléter le carnet d'écoute en version papier ou via Internet ?

- Sur papier ⇒ L'enquêteur complète le carnet papier avec le répondant
Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier. Au nord uniquement : l'enquêteur devra compléter l'écoute du jour veille dans le SimAgenda.
- Via Internet ⇒ Enq. Complète le carnet avec le répondant dans le SIMAgenda. Le carnet en version papier est également laissé au répondant.
Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier.
- Ne sait pas ⇒ Enq. Complète le carnet d'écoute papier avec le répondant ET encodez également ensuite les données dans le SIMAgenda avec le répondant.
Enq. Complétez également les questions A et B dans le carnet papier.

4) À TOUS

À présent, pouvez-vous me dire quelles **radios** vous avez écoutées **hier** ?

DP – Seulement si papier ou ne sait pas

Afin de vous aider à vous en rappeler, j'ai ici une grille de 24 heures (*ENQ. : ouvrez le Carnet au premier jour et montrez le rabat avec les noms de radio*) (« une journée entière ») divisées en quarts d'heure, à partir de 5 heures du matin.

DP – Seulement via internet

Voici à nouveau la liste des radios, afin de vous aider dans l'enregistrement de votre comportement d'écoute. (*ENQ montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios*)

DP – A TOUS

Commençons par le moment où vous vous êtes levé(e) hier, à quelle heure était-ce ?

Et la radio était-elle allumée ?

Quelle station de radio ? Cela peut aussi être une radio qui n'est pas reprise dans notre liste.

Avez-vous encore écouté la radio plus tard dans la journée ?

Indiquez bien les radios que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes par quart d'heure !

Et pour chaque quart d'heure que vous avez coché, indiquez l'endroit où vous avez écouté cette radio (à la maison, en voiture, au travail, ailleurs) ?

(ENQ.: complétez avec la personne le premier jour du Carnet – Insistez !)

Et quelles radios avez-vous écoutées aujourd'hui ?

ENQ COMPLETEZ AVEC LA PERSONNE LE CARNET JUSQU'À QUELQUES HEURES AVANT L'ENTRETIEN

L'enquêteur complète avec le répondant le premier jour d'écoute et aujourd'hui dans le Carnet.

Si papier ou Ne sait pas :

Vous pouvez continuer à compléter ce carnet, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre avec les autres jours.

Si via Internet ou Ne sait pas:

Vous pourrez continuer à compléter ce carnet Internet à partir de demain, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre pour les autres jours du carnet Web.

Les données que nous venons d'enregistrer ensemble seront envoyées ce soir de façon à ce qu'elles puissent être consultées demain dans votre carnet Internet.

Après avoir encodé votre adresse e-mail, vous recevrez demain un e-mail contenant un hyperlien. En cliquant sur ce lien, vous aurez immédiatement accès à votre carnet Internet personnel.



Si vous ne recevez pas d'e-mail, vous trouverez votre numéro personnel de carnet ainsi que votre mot de passe dans votre carnet d'écoute sur papier. Ceci vous permettra de vous connecter via le site Web www.cimradio.be.

Puis-je vous demander si vous êtes prêt à noter vous-même dans ce carnet les radios que vous écoutez, au cours des 7 prochains jours, exactement comme nous venons de le faire ensemble ?

- Oui, accepte le Carnet → **Carnet**
- Non, n'accepte pas le Carnet → **tentative de persuasion par l'enquêteur, si c'est vraiment un échec, refus !**

ENQ :

- *Indiquez le jour et la date des sept prochains jours en haut de chaque page du Carnet. Veillez toujours à noter la date exacte à côté du jour !*
- *Indiquez le prénom et le nom du répondant au début du Carnet, en imprimé.*
- *Insérez immédiatement le numéro du Carnet dans le questionnaire CAPI. Envoyez les résultats aussi vite que possible à Significant GfK, en particulier lorsque le répondant souhaite compléter le Carnet sur INTERNET.*

Date du premier jour d'écoute :

p.ex. 01-01

Écran intermédiaire pour l'enquêteur :

- Je suppose fortement que le répondant va renvoyer le Carnet à Significant GfK
- Je crains que le répondant ne renvoie pas le Carnet à Significant GfK

Check-list pour l'enquêteur :

Les aspects suivants ont-ils été clairement expliqués et traités ?!

- Il est très important que le carnet d'écoute soit complété tous les jours ! Vérifiez que le carnet comporte bien 8 dates consécutives !
- Ceux qui n'écoutent pas la radio sont aussi importants. Nous voulons également connaître le nombre de personnes qui n'écoutent pas la radio afin de pouvoir calculer la répartition exacte entre auditeurs et non-auditeurs.
- Le répondant doit compléter le Carnet lui-même. Pour des raisons sociodémographiques, il est très important que le Carnet ne soit pas complété par quelqu'un d'autre que le répondant !
- La liste des radios sur le rabat arrière du Carnet est un aide-mémoire destiné aux répondants. Des radios qui n'apparaissent PAS dans cette liste peuvent être notées dans le Carnet.
- Une seule radio peut être indiquée par quart d'heure, à savoir celle que le répondant a le plus écoutée pendant ce quart d'heure ! Si le répondant passe d'une radio à une autre pendant un certain temps, il peut indiquer une de ces radios dans la tranche d'un quart d'heure, pour autant qu'il ait écouté cette radio pendant dix minutes au moins au cours de ce quart d'heure.
- Le répondant doit également indiquer s'il a écouté la radio via internet ou pas, et ce pour chaque quart d'heure pendant lequel il a écouté la radio.
- Même si le répondant n'écoute pas beaucoup la radio, sa participation est importante ! Les auditeurs qui écoutent peu la radio sont aussi des auditeurs radio à part entière !
- Si le répondant n'écoute pas la radio pendant une journée, il doit cocher la case dans le bas de la page de la journée concernée.
- DP – Si papier ou ne sais pas: Le Carnet peut être renvoyé au moyen de l'enveloppe. Le répondant ne doit pas payer de frais de port.
- A titre d'incentive, une tombola est organisée parmi les répondants. Chaque répondant participant à l'étude est susceptible de remporter un chèque cadeau d'une valeur de 100 euros. Vous trouvez le règlement du concours sur notre site Internet www.cimradio.be.
- DP – Si via internet ou ne sais pas: Le Carnet peut également être complété sur Internet, sur le site www.cimradio.be.
- Si le répondant souhaite de plus amples informations à propos de l'étude, il peut appeler le numéro GRATUIT 0800/ 57 056 de 09 heures à 21 heures ou consulter le site Web www.cimradio.be.

- Les procédures suivantes ont-elles été accomplies ?
 - ➔
 - ➔ Indication du nom du répondant au début du Carnet
 - ➔ Les dates des jours pour lesquels le répondant doit compléter le Carnet ont-elles été indiquées à l'endroit prévu ? (Aujourd'hui + les 7 jours suivants)
 - ➔ Le numéro du Carnet a été saisi sur CAPI (2 fois)
 - ➔ Coller l'étiquette sur le carnet du répondant

▪ Les procédures suivantes ont-elles été accomplies ?

- Indication du nom du répondant au début du Carnet
- Les dates des jours pour lesquels le répondant doit compléter le Carnet ont-elles été indiquées à l'endroit prévu ? (Aujourd'hui + les 7 jours suivants)
- Le numéro du Carnet a été saisi sur CAPI (2 fois)
- Coller l'étiquette sur le carnet du répondant

Quelques conseils pratiques :

- Essayez de compléter le Carnet chaque jour ! Il est important que nous disposions d'une image aussi correcte que possible du comportement des Belges en matière d'écoute radio. Ce Carnet est petit et pratique ! Vous pouvez l'emporter dans votre voiture, au travail ou dans le canapé !
- Vous disposez chaque jour d'une page sur laquelle vous pouvez indiquer simplement et rapidement quelle radio vous avez écoutée, à quelle heure et à quel endroit (chez vous, dans votre voiture, au travail ou ailleurs).
- Vous pouvez utiliser le rabat arrière du Carnet comme aide-mémoire afin de connaître le nom exact de la radio que vous avez écoutée. Bien sûr, le paysage radio belge comprend plus de stations que celles indiquées sur ce rabat. Si vous écoutez une radio qui n'apparaît pas dans la liste, il va de soi que vous pouvez l'indiquer dans votre Carnet !
- L'objectif est vraiment que vous complétiez le Carnet vous-même et pas que quelqu'un d'autre le fasse à votre place. Nous pouvons ainsi déterminer les participants de façon tout à fait aléatoire et, par conséquent, ne pas influencer le nombre d'hommes et de femmes, de jeunes et de moins jeunes, ... Il est donc absolument nécessaire que ce soit la personne sélectionnée qui participe à cette étude. Pour ces raisons, vous n'êtes pas autorisé(e) à faire compléter le Carnet par une autre personne de votre ménage !
- Même si vous n'écoutez pas la radio tous les jours, une case est prévue pour le mentionner (*ENQ. : montrez la case dans le Carnet*). Cette information aussi est importante pour nous.
- À l'issue du dernier jour (*ENQ. : citez la date et le jour*), vous nous renvoyez le Carnet par la poste, dans l'enveloppe prévue à cet effet. Vous ne devez pas affranchir l'enveloppe, simplement bien la fermer et la poster. Il est donc préférable que vous nous renvoyiez le Carnet le dernier jour où vous l'avez complété. Si nous n'avons pas reçu le Carnet dans les 5 jours, nous vous contacterons par téléphone.



- Si vous avez accès à Internet, vous ne devrez même pas sortir de chez vous : rendez-vous sur www.cimradio.be et cliquez sur le Carnet en ligne. Vous serez invité(e) à encoder le numéro de votre Carnet et votre mot de passe. Ensuite, vous pourrez indiquer les informations simplement et rapidement, jour après jour. De plus en plus de personnes procèdent de cette façon et doublent ainsi leurs chances de remporter un prix d'une valeur de 100 euros à l'issue de l'étude.
- Si vous avez des questions, vous pourrez retrouver toutes ces informations sur Internet (www.cimradio.be). Vous pouvez aussi appeler gratuitement le 0800 57 056 entre 09h00 et 21h00. Ce numéro est indiqué au début du Carnet.
- Les données qui vous concernent sont tout à fait anonymes et traitées dans la plus stricte confidentialité.

h. SOCIO DEMOGRAPHICS (*liste PMP studie*)

- Maintenant pour terminer, encore quelques questions afin de pouvoir interpréter les résultats d'une manière statistique. **IL VA DE SOI QUE LES RÉPONSES RESTERONT ENTIÈREMENT CONFIDENTIELLES.**

S1 Sexe (CONTROLE)

S2 Age (*CONTROLE*)

 ans

Tout d'abord, je voudrais vous demander la composition du ménage, y compris vous-même.

S91: De combien de personnes votre ménage se compose-t-il ?

S91a Pouvez-vous indiquer pour chaque membre de votre ménage, dans l'ordre du plus âgé jusqu'au plus jeune:

- l'âge
- le sexe
- s'ils ont une activité professionnelle rémunérée (actuellement)

S91b Personne Interrogée

(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DE LA P.I. : (P.I. = Personne interrogée))

PRINCIPAL RESPONSABLE DES ACHATS

S91c Quel est le membre de votre ménage qui est le plus souvent responsable du choix des marques pour les produits d'alimentation, les boissons courantes et les produits d'entretien pour le ménage ?

**(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.A. :
(PRA = Principal responsable des achats)
: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

PRINCIPAL RESPONSABLE DES REVENUS



S91d Quel est le membre de votre ménage qui dispose du revenu net le plus élevé ?

**(ENQ.: NOTEZ ICI LE NUMERO DU P.R.R
(PRR = Principal responsable des revenus)
: UNE SEULE REPONSE)**

S92a Quel est votre statut professionnel ?

ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

- 1: je suis élève | étudiant(e) | en formation
- 2: j'ai un emploi à temps plein
- 3: j'ai un emploi à temps partiel
- 4: j'ai temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
- 5: j'ai un emploi, mais je n'ai pas encore commencé ce travail
- 6: actuellement, je ne travaille pas

***PROG. : SI CODE 6 EN Q.92a**

***VRAAG 92b**

S92b Quelle définition est la plus adaptée à votre situation ?

ENQ. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

- 1: je suis homme | femme au foyer
- 2: je suis en incapacité de travail
- 3: je suis chômeur | chômeuse
- 4: je suis pré-pensionné(e)
- 5: je suis pensionné(e)
- 6: autre

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE: SI CODE ,2,3,4,5 EN Q.92a POSEZ Q.95

S95 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérise le mieux votre statut professionnel ?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: indépendant
- 2: employé (secteur public ou secteur privé)
- 3: ouvrier (secteur public ou secteur privé)
- 4:

PROG.: MONTREZ LISTE REPONSES A L'ECRAN DU REPONDANT

FILTRE : SI CODE 1 EN Q.95, POSEZ Q.96

S96 Quelle est votre profession?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: agriculteur
- 3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
- 4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
- 5: profession libérale ou profession nécessitant qualification



(médecin, avocat, expert comptable,...)

6:

FILTRE. : SI CODE 2 EN Q. 95, POSEZ Q. 98

S98 Quelle est votre profession?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
 - 2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)
 - 3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
 - 4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
- 5:

FILTRE. : SI CODE 1 OU 2 EN Q.98, POSEZ Q.99

S99 De combien de personnes salariées êtes-vous responsable ...?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/_/_/_/_/_/_/_/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q.95, POSEZ Q.100

S100 Etes-vous...?

**(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: ouvrier qualifié
 - 2: ouvrier non-qualifié
- 3:

FILTRE. : SI CODE 3,4,5 EN Q.92b, POSEZ Q105

S105 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérisait le mieux votre dernier statut professionnel ?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: indépendant
 - 2: employé (secteur public ou secteur privé)
 - 3: ouvrier
 - 4: jamais eu une activité professionnelle
- 5:

FILTRE. : SI CODE 1 EN Q105, POSEZ Q106

S106 Quelle était votre dernière profession?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: agriculteur
- 3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins



- 4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
- 5: profession libérale ou nécessitant qualification
(médecin, avocat, expert comptable,...)
- 6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q105, POSEZ Q108

S108 Quelle était votre dernière profession?

**(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: membre de la direction générale, cadre supérieur
(par exemple directeur, administrateur,...)
- 2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale
(par exemple exécutif ou chef de département,...)

- 3: autre employé principalement travail de bureau
(par exemple secrétaires, assistants,...)
- 4: autre pas de travail de bureau
(par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
- 5:

FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q108, POSEZ Q109

S109 De combien de personnes salariées étiez-vous responsable ...?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/_/_/_/_/_/_/_/ personnes

FILTRE : SI CODE 3 EN Q105, POSEZ Q110

S110 Etiez-vous...?

**(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 1: ouvrier qualifié
- 2: ouvrier non-qualifié
- 3:

***PROG. : SI CODE 1 EN Q.92a (étudiant)**

***VRAAG 111**

S111 Quel niveau d'enseignement suivez-vous actuellement ?

Une seule réponse possible

- 1: enseignement primaire
- 2: enseignement secondaire
- 3: enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire)

***PROG. : SI CODE 2 EN Q.111 (secondaire)**

***VRAAG 112**

S112 En quelle année êtes-vous ?

Une seule réponse possible



- 1: en 1^{ère} année
- 2: en 2^{ième} année
- 3: en 3^{ième} année
- 4: en 4^{ième} année
- 5: en 5^{ième} année
- 6: en 6^{ième} année
- 7: en 7^{ième} année

***PROG. : SI CODE 3 A CODE 7 EN Q.112**

***VRAAG 113**

S113 De quel type d'enseignement s'agit-il ?

Une seule réponse possible

- 1: enseignement secondaire général
- 2: enseignement secondaire technique
- 3: enseignement secondaire artistique
- 4: enseignement secondaire professionnel, contrat d'apprentissage

***PROG. : SI CODE 3 EN Q.111 (supérieur)**

***VRAAG 114**

S114 De quel type d'enseignement s'agit-il ?

Une seule réponse possible

- 1 : bachelor académique ou professionnalisant
- 2 : mise à niveau entre bachelor professionnalisant et master
- 3 : master
- 4 : master complémentaire
- 5 : doctorat avec thèse

***PROG. : SI CODE 2 A CODE 6 EN Q.92a (non étudiant)**

***VRAAG 115**

S115 De quel niveau d'enseignement provient votre plus haut diplôme ou certificat ?

Une seule réponse possible

- 1 : enseignement primaire
- 2 : enseignement secondaire (inférieur ou supérieur, achevé ou non)
- 3 : enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire)
- 4 : pas de diplôme

***PROG. : SI CODE 2 EN Q.115 (secondaire)**

***VRAAG 116**

S116 Quelle est la dernière année que vous avez réussie ?

Une seule réponse possible

- 1 : la 1^{ère} année
- 2 : la 2^{ème} année



- 3 : la 3^{ème} année
- 4 : la 4^{ème} année
- 5 : la 5^{ème} année
- 6 : la 6^{ème} année
- 7 : la 7^{ème} année

***PROGR. : SI CODE 3 A CODE 7 EN Q.116**

***VRAAG 117**

S117 De quel type d'enseignement s'agit-il ?

Une seule réponse possible

- 1 : enseignement secondaire général
- 2 : enseignement secondaire technique
- 3 : enseignement secondaire artistique
- 4 : enseignement secondaire professionnel, contrat d'apprentissage

***PROGR. : SI CODE 3 EN Q.115 (supérieur)**

***VRAAG 118**

S118 S'agit-il d'un diplôme de ...

Une seule réponse possible

- 1 : candidature, bachelor (professionnalisant ou académique), graduat
- 2 : licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
- 3 : licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
- 4 : doctorat avec thèse

PROG. : SI P.I. N'EST PAS PRR (CODE Q91b ≠ CODE Q91d), POSEZ Q.119 à Q.141

***VRAAG 119**

S119a Quel est le statut professionnel du principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

- 1: il/elle est élève | étudiant(e) | en formation
- 2: il/elle a emploi à temps plein
- 3: il/elle a un emploi à temps partiel
- 4: il/elle a temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
- 5: il/elle a un emploi, mais n'a pas encore commencé ce travail
- 6: actuellement, il/elle ne travaille pas

***PROG. : SI CODE 6 EN Q.119a**

***VRAAG 119b**

S119b Quelle définition est la plus adaptée à la situation du principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

- 1: il/elle est homme | femme au foyer
- 2: il/elle est en incapacité de travail



- 3: il/elle est chômeur | chômeuse
- 4: il/elle est pré-pensionné(e)
- 5: il/elle est pensionné(e)
- 6: autre

FILT: SI CODE 2,3,4,5 EN Q. 119a POSEZ Q. 120

S120 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérise le mieux le statut professionnel du principal responsable des revenus ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REpondant – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: indépendant
- 2: employé (secteur public ou secteur privé)
- 3: ouvrier (secteur public ou secteur privé)
- 4:

FILT. : SI CODE 1 EN Q. 120, POSEZ Q. 121

S121 Quelle est la profession du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REpondant – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: agriculteur
- 3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
- 4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
- 5: profession libérale ou profession nécessitant qualification (médecin, avocat, expert comptable,...)
- 6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q. 120, POSEZ Q. 122

S122 Quelle est la profession du principal responsable des revenus?

ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REpondant – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: membre de la direction générale, cadre supérieur (par exemple directeur, administrateur,...)
- 2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale (par exemple exécutif ou chef de département,...)
- 3: autre employé principalement travail de bureau (par exemple secrétaires, assistants,...)
- 4: autre pas de travail de bureau (par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
- 5:

FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q. 122, POSEZ Q. 123

S123 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus est-il responsable au travail?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)



/_/_/_/_/_/_/_/_/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q. 120, POSEZ Q. 124

S124 Le principal responsable des revenus est-il ... ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: ouvrier qualifié
- 2: ouvrier non-qualifié
- 3:

FILT. : SI CODE 3,4,5 EN Q. 119b, POSEZ Q. 128

S128 Parmi les catégories suivantes, laquelle caractérisait le mieux le dernier statut professionnel du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: indépendant
- 2: employé (secteur public ou secteur privé)
- 3: ouvrier
- 4: jamais eu une activité professionnelle
- 5:

FILT. : SI CODE 1 EN Q. 128, POSEZ Q. 129

S129 Quelle était la dernière profession du principal responsable des revenus ?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: agriculteur
- 3: artisan, commerçant avec 5 salariés ou moins
- 4: industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus
- 5: profession libérale ou nécessitant qualification (médecin, avocat, expert comptable,...)
- 6:

FILT. : SI CODE 2 EN Q. 128, POSEZ Q. 131

S131 Quelle était la dernière profession du principal responsable des revenus?

(ENQ.: LISTE REPONSES ECRAN REPONDANT – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: membre de la direction générale, cadre supérieur (par exemple directeur, administrateur,...)
- 2: cadre moyen ne faisant pas partie de la direction générale (par exemple exécutif ou chef de département,...)
- 3: autre employé principalement travail de bureau (par exemple secrétaires, assistants,...)
- 4: autre pas de travail de bureau (par exemple infirmières, instituteurs, policiers,...)
- 5:



FILT. : SI CODE 1 OU 2 EN Q.131, POSEZ Q.132

S132 De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus était-il responsable ?

(ENQ. NOTEZ LE NOMBRE EXACT)

/_/_/_/_/_/_/_/ personnes

FILT. : SI CODE 3 EN Q.128, POSEZ Q.133

S133 Le principal responsable des revenus était-il ...?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: ouvrier qualifié
- 2: ouvrier non-qualifié
- 3:

***PROG. : SI CODE 1 EN Q.119a (étudiant)**

***VRAAG 134**

S134 Quel niveau d'enseignement suit actuellement le principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

- 1: enseignement primaire
- 2: enseignement secondaire
- 3: enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire)
- 99: je ne sais pas

***PROG. : SI CODE 2 EN Q.134 (secondaire)**

***VRAAG 135**

S135 En quelle année est le principal responsable des revenus ?

Une seule réponse possible

- 1: en 1^{ère} année
- 2: en 2^{ième} année
- 3: en 3^{ième} année
- 4: en 4^{ième} année
- 5: en 5^{ième} année
- 6: en 6^{ième} année
- 7: en 7^{ième} année
- 99: je ne sais pas

***PROG. : SI CODE 3 A CODE 7 EN Q.135**

***VRAAG 136**

S136 Quel est le type d'enseignement suivi par le principal responsable des revenus?

Une seule réponse possible

- 1: enseignement secondaire général
- 2: enseignement secondaire technique



3: enseignement secondaire artistique
4: enseignement secondaire professionnel, contrat d'apprentissage
99: je ne sais pas

***PROG. : SI CODE 3 EN Q.134 (supérieur)**

***VRAAG 137**

S137 Quel est le type d'enseignement suivi par le principal responsable des revenus?
Une seule réponse possible

1 : bachelor académique ou professionnalisant
2 : mise à niveau entre bachelor professionnalisant et master
3 : master
4 : master complémentaire
5 : doctorat avec thèse
99: je ne sais pas

***PROG. : SI CODE 2 A CODE 6 EN Q.119a (non étudiant)**

***VRAAG 138**

S138 De quel niveau d'enseignement provient le plus haut diplôme ou certificat obtenu par le principal responsable des revenus ?
Une seule réponse possible

1 : enseignement primaire
2 : enseignement secondaire (inférieur ou supérieur, achevé ou non)
3 : enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire)
4 : pas de diplôme
99: je ne sais pas

***PROG. : SI CODE 2 EN Q.138 (secondaire)**

***VRAAG 139**

S139 Quelle est la dernière année réussie par le principal responsable des revenus ?
Une seule réponse possible

1 : la 1^{ère} année
2 : la 2^{ème} année
3 : la 3^{ème} année
4 : la 4^{ème} année
5 : la 5^{ème} année
6 : la 6^{ème} année
7 : la 7^{ème} année
99: je ne sais pas

***PROGR. : SI CODE 3 A CODE 7 EN Q.139**

***VRAAG 140**

S 140 De quel type d'enseignement s'agit-il ?
Une seule réponse possible



- 1 : enseignement secondaire général
- 2 : enseignement secondaire technique
- 3 : enseignement secondaire artistique
- 4 : enseignement secondaire professionnel, contrat d'apprentissage
- 99: je ne sais pas

***PROGR. : SI CODE 3 EN Q.138 (supérieur)**

***VRAAG 141**

S 141 S'agit-il d'un diplôme de ...

Une seule réponse possible

- 1 : candidature, bachelor (professionnalisant ou académique), graduat
- 2 : licence, master, post-graduat, enseignement supérieur non-universitaire de type long
- 3 : licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
- 4 : doctorat avec thèse
- 99: je ne sais pas

FILT : A TOUS

S142. Quelle langue parlez-vous le plus souvent chez vous?

**(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE –
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)**

- 2: Français
- 1: Néerlandais
- 3: Allemand
- 4: Anglais
- 5: autre

S142A. Parlez-vous encore une autre langue chez vous ?

- 1: oui
- 2: non

SI CODE 1 EN Q.S142A

***PROG. : AFFICHER SEULEMENT LES REPONSES PAS CITES EN Q.S142**

S142B.. De quelle(s) autre langue(s) s'agit-il ?
(Plusieurs réponses possibles)

- 2: Français
- 1: Néerlandais
- 3: Allemand
- 4: Anglais
- 5: autre

S143. Avez-vous la nationalité Belge?



- 1: Oui
- 2: Non

SI CODE 2 EN Q.S143

S144. Quelle est votre nationalité ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

- 1: Algérienne
- 4: Allemande
- 2: Britannique
- 3: Congolaise
- 11: Espagnole
- 5: Française
- 8: Hollandaise
- 6: Italienne
- 7: Marocaine
- 9: Polonaise
- 10: Portugaise
- 12: Turque
- 13: Autre nationalité Africaine
- 14: Autre nationalité Asiatique
- 15: Autre nationalité Européen
- 16: Autre nationalité

S145. Quelle est la nationalité de votre père?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

- 17: Belge
- 1: Algérienne
- 4: Allemande
- 2: Britannique
- 3: Congolaise
- 11: Espagnole
- 5: Française
- 8: Hollandaise
- 6: Italienne
- 7: Marocaine
- 9: Polonaise
- 10: Portugaise
- 12: Turque
- 13: Autre nationalité Africaine
- 14: Autre nationalité Asiatique
- 15: Autre nationalité Européen
- 16: Autre nationalité

S146. Quelle est la nationalité de votre mère ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

- 17: Belge
- 1: Algérienne
- 4: Allemande



- 2: Britannique
- 3: Congolaise
- 11: Espagnole
- 5: Française
- 8: Hollandaise
- 6: Italienne
- 7: Marocaine
- 9: Polonaise
- 10: Portugaise
- 12: Turque
- 13: Autre nationalité Africaine
- 14: Autre nationalité Asiatique
- 15: Autre nationalité Européen
- 16: Autre nationalité

Pour terminer, j'aimerais vous poser encore quelques questions nécessaires au contrôle de qualité des enquêtes par le bureau et/ou par le commanditaire de l'étude.

ADRESSE :

Pour finir, pourriez-vous me donner votre adresse :

NOM DE FAMILLE :

Le nom de famille du répondant :

PRENOM :

Le prénom du répondant :

RUE :

La rue du répondant :

NUMERO DE LA BOITE AUX LETTRES :

Le numéro de la maison + la boîte aux lettres du répondant :

CODE POSTAL :

Le code postal du répondant :

VILLE :

Domicile du répondant :

**GSM :**

Le numéro de GSM du répondant :

LE NUMERO DE TELEPHONE :

Le numéro de téléphone du répondant : SI LE NUMERO DE TELEPHONE DU REpondant FAIT DEFaut, ALORS CETTE INTERVIEW EST CONSIDEREE COMME INEXISTANTE A MOINS QU'IL NE S'AGISSE D'UN NUMERO DE TELEPHONE PRIVE OU A MOINS QUE LE REpondant N'AIT PAS DE NUMERO DE TELEPHONE. DANS CE CAS, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT : 9999999999 (10 FOIS 9)

EMAIL :

Votre adresse e-mail ?

TXT5 :

ENQ : si le numéro de téléphone du répondant fait défaut, alors cette interview est considérée comme inexistante à moins qu'il ne s'agisse d'un numéro de téléphone privé ou à moins que le répondant n'ait pas de numéro de téléphone. L'adresse doit être introduite pour que l'enquête soit valable. Ensuite, il y a les données que vous avez introduites : nom : <PRENOM> <NOM DE FAMILLE> téléphone (GSM) : <NUMERO DE TELEPHONE> (<GSM>). E-mail : <E-MAIL> Si les données ne sont pas correctes, vous pouvez retourner en arrière afin de les adapter.

Adapter l'adresse 1 => /NOM DE FAMILLE

Continuer 2

Q126:

Dans quelle mesure avez-vous trouvé cette conversation agréable ? Pouvez-vous me donner un score de 1 à 10 ?

Q127 :

Cette étude a été réalisée pour le compte du CIM (Centre d'Informations sur les Médias). A l'avenir, seriez-vous d'accord de participer à d'autres études pour le CIM?

- 1: oui
- 2: non
- 3:

CONTACTSHEET

Un grand merci pour votre participation à cette enquête !

i. END of CAPI interview



Annexe 2: Guide pour la relance téléphonique

Relance téléphonique CIM Radio

Bonjour Madame, Monsieur, je suis ... du bureau d'études de marché Significant.

Nous ne souhaitons pas vous vendre quoi que ce soit : ce qui nous intéresse, c'est votre opinion. Pour la protection de la vie privée, vos données personnelles seront traitées par Significant GfK (Geldenaaksebaan 329, 3001 Heverlee, Belgique) et utilisées uniquement dans le cadre de l'étude. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous pouvez consulter ces données et, le cas échéant, en obtenir la rectification.

1. Puis-je parler à <nom>?

1. Oui
2. Rendez-vous? => STOP
3. Personne n'existe pas => n' appartient pas à la cible

S2. Récemment, vous avez participé à une enquête sur la radio. Je vous remercie d'y avoir collaboré.

L'enquêteur vous a-t-il laissé un carnet à remplir ?

1. Oui
2. Non => STOP

3. Avez-vous déjà rempli le carnet et renvoyé à Significant?

1. Oui => Merci beaucoup d'avoir rempli le carnet et de l'avoir renvoyé => STOP
2. Non

4. Si non: Vous serait-il possible d'encore remplir le carnet et de nous le renvoyer ? L'envoi du carnet est totalement sans frais si vous utilisez l'enveloppe de retour prévue à cet effet (port payé par le destinataire). Allez-vous encore remplir et renvoyer le carnet ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Merci beaucoup! Je vous souhaite encore une excellente fin de journée!

ENQ: Avez-vous encore une remarque importante?

1. Oui => remarque
2. Non

Annexe 3 : Liste des regroupements

Wave 2011-1	
Name of regrouping	Stations
Complément IP Other Local NI	Christina
	RGR 2 (Music Station)
	Radio Plus
	FM Goud
	VooDoo
	Radio Stad
	Minerva
Complément FMX Young North	RGR FM (Boenkradio)
	Trendy FM
Belgian Other stations FR	BRF
	Equinoxe fm
	Foorire FM
	Radio Plein Sud
	Radio Rièze et Sarts
	Radio Stéphanie
	Radio Val citi net
	Campus
	Belgian Local FR
	Belgian Others FR
Belgian Other stations NL	VBRO
	Reflex
	Beverland
	FM Brussel
	Antwerpen FM
	Belgian local NL
	Belgian Other NL

Wave 2011-1		
Name of regrouping	Stations	
Proxi-Radios	Must FM	Radio Bel Oeil
	Antipode	Radio Bonheur
	Radio Alma	Radio Centre jodoigne
	Radio Judaica	Radio Chevauchoir
	Radio Equinoxe	Radio Columbia
	Radio Ourthe Amblève	Radio Fize bonheur
	Vibration	Metropole
	Hit Alia	Radio Italia
	J 600	Radio KIF
	9fm	Radio Nautic
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Pasa
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Plus
	Canal 44	Radio Prima
	Charleking	Radio Quartz
	Digital fm	Radio Salamandre
	Flash fm	Radio Snoupy
	Fréquence Eghezée	Radio Stars
	Fréquence plus	Radio Terre franche
	Gold fm	Radio Test
	Hit-radio (vital fm)	Génération
	Le Centre FM	Buzz Radio
	Ma radio	Scoop-mosaïque
	Max FM	Studio S
	Maximum fm	Ultrason
	Mélodie FM	Vivante FM
	Move	Warm
	UP Radio	Wavre capital (FMK)
	Pacifique FM	YOU FM (UMH univ.Mons)
	Panache FM	Le 106.9
	Phare fm	

Wave 21+2011-1		
Name of regrouping	Stations	
Complément IP Other Local NI	Christina	
	RGR 2 (Music Station)	
	Radio Plus	
	FM Goud	
	VooDoo	
Complément FMX Young North	Radio Stad	
	RGR FM (Boenkradio)	
	Trendy FM	
	Belgian Other stations FR	Foorire FM
		Belgian Local FR
Belgian Others FR		
Campus		
Equinoxe fm		
Radio Caroline		
Radio plein sud		
Radio riéze et sarts		
Radio stéphanie		
Radio val citi net		
RCF Radio Saint-Pierre		
RCF Bruxelles		
RCF Cyclone		
RCF Liège		
RCF Louvain-la-neuve		
Run radio		
Belgian Other stations NL	VBRO	
	Reflex	
	Beverland	
	FM Brussel	
	Antwerpen FM	
	Belgian local NL	
Belgian Other NL		

Wave 21+2011-1		
Name of regrouping	Stations	
Proxi-Radios	Must FM	Radio Bel Oeil
	Antipode	Radio Bonheur
	Radio Alma	Radio Centre jodoigne
	Radio Judaica	Radio Chevauchoir
	Radio Equinox	Radio Columbia
	Radio Ourthe Amblève	Radio Fize bonheur
	Vibration	Radio Gaume Chérie/Metropole
	Hit Alia	Radio Italia
	J 600	Radio KIF
	9fm	Radio Nautic
	AFM - Amay Fréquence Musique	Radio Pasa
	Al Manar/Al Marakaziya	Radio Plus
	Canal 44	Radio Prima
	Charleking	Radio Quartz
	Digital fm	Radio Salamandre
	flash fm	Radio Snoupy
	Fréquence Eghezée	Radio stars
	Fréquence plus	Radio Terre franche
	Gold fm	Radio Test
	Hit-radio (vital fm)	Radio Turbo Inter/Génération
	Le Centre FM	RMI/Buzz Radio
	Ma radio	Scoop-mosaïque
	Max FM	Studio S
	Maximum fm	Ultrason
	Mélodie FM	Vivante FM
	Move	Warm
	Must FM Hesbaye/UP radio	Wavre capital (FMK)
	Pacifique FM	YOU FM (UMH univ. Mons)
	Panache FM	Sud radio Malmedy (Est FM)/Le 106,9
	Phare fm	